LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT À L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2026-2027

Un avertissement à trois destinataires

(P5)



● MACRON

L'hyperprésidence qui a produit une crise totale

(Pages 14 et 15)



LOI DE FINANCES 2027 ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

L'Algérie choisit une économie productive, sociale et souveraine

L'Assemblée populaire nationale a franchi, ce lundi, une étape majeure dans la vie économique et institutionnelle du pays. Les députés ont entamé, puis achevé, le vote du projet de loi de finances (PLF) 2027, lors d'une séance plénière présidée par la présidente de l'Assemblée, Mme Khalida Boufedeche, en présence du ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, et de membres du gouvernement.
Après la présentation par le rapporteur de la commission des finances et du budget du rapport complémentaire sur le projet de loi, qui comporte plusieurs amendements proposés par les députés dans le cadre de son enrichissement, ces amendements ont été soumis au vote, article par article. Un vote qui s'est conclu par l'adoption du texte à la majorité des députés.

(Lire en Page 4)



● INVESTISSEMENT

Le CREA analyse les financements de la Banque mondiale et de la SFI

(P3)

● SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

Diverses activités scientifiques et de formation organisées dans le Sud

(P3)

● PALESTINE OCCUPÉE

Le génocide sioniste se poursuit contre les Palestiniens à Gaza

(P12)

Le Kremlin annonce une rencontre trilatérale entre Poutine, Xi Jinping et Trump à Shenzhen le 19 novembre



Une rencontre trilatérale entre le président russe Vladimir Poutine, le président chinois Xi Jinping et le président américain Donald Trump aura lieu le 19 novembre dans la ville chinoise de Shenzhen, a annoncé samedi le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Dans un entretien accordé à l'agence de presse russe Tass, Peskov a déclaré : « Un accord a été conclu pour organiser une rencontre trilatérale le 19 entre le président Poutine, le président Xi et le président Trump. Cette rencontre aura lieu à Shenzhen, en marge du sommet de l'APEC ».

Le sommet de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC) est prévu les 18 et 19 novembre à Shenzhen.

Le 8 novembre, Trump avait déclaré s'attendre à rencontrer Poutine et Xi Jinping lors de ce sommet. Selon des informations de presse, le ministère chinois des Affaires étrangères avait confirmé, le 6 novembre, que des discussions étaient en cours concernant cette rencontre, tout en précisant qu'aucun accord n'avait encore été annoncé.

Gaza : un bébé de neuf mois meurt d'hypothermie, premier décès lié au froid de la saison



Un nourrisson palestinien de neuf mois est mort d'hypothermie dans la bande de Gaza, a annoncé vendredi le ministère de la Santé, qui fait état du premier décès lié au froid enregistré dans l'enclave cette saison. Dans un communiqué relayé par le Bureau des médias de Gaza, le ministère a précisé que Kinan Ahmed Arqiq avait subi une chute brutale de sa température corporelle. Transféré jeudi dernier de l'hôpital koweïtien au complexe médical Nasser, le bébé était sans vie à son arrivée. Un examen médico-légal a confirmé qu'une hypothermie sévère était à l'origine du décès, selon le ministère.

Dix personnes étaient mortes d'exposition au froid dans la bande de Gaza durant l'hiver 2025, a rappelé la même source.

Ce décès survient alors que les fortes pluies, les inondations et le manque d'abris adaptés aggravent les conditions de vie de centaines de milliers de Palestiniens déplacés.

Selon le Bureau de la coordination des affaires humanitaires des Nations unies (OCHA), les pluies tombées du 6 au 8 novembre ont provoqué d'importantes inondations dans l'ensemble de la bande de Gaza, endommageant des milliers de tentes et d'abris de fortune.

Environ 1,4 million de personnes, soit 65 % de la population de Gaza, vivent dans des tentes ou des abris temporaires, d'après l'OCHA.

La guerre génocidaire menée par Israël a laissé une grande partie du territoire en ruines, contraignant les familles déplacées à vivre sous des tentes ou dans des bâtiments endommagés. Les restrictions israéliennes sur l'entrée des matériaux nécessaires à la construction d'abris et aux réparations continuent d'entraver la reconstruction, malgré le cessez-le-feu entré en vigueur en octobre 2025.

Allemagne : Mercedes-Benz envisage des fermetures d'usines et suspend tout nouvel investissement dans le pays



Le constructeur automobile allemand Mercedes-Benz envisage de fermer certains de ses sites de production en Allemagne et a décidé de suspendre tout nouvel investissement dans le pays, dans le cadre d'un vaste plan de réduction des coûts destiné à faire face à la concurrence chinoise et au recul de ses ventes sur ce marché, rapporte jeudi le quotidien français Le Figaro. Confronté à une baisse de ses ventes en Chine, qui pèse sur ses bénéfices, le groupe basé à Stuttgart, dans le sud-ouest de l'Allemagne, cherche à restaurer sa compétitivité. Il mène actuellement des négociations avec les représentants du personnel afin de parvenir à de nouvelles mesures d'économies, selon un entretien cité par Le Figaro. Dans cet entretien, Britta Seeger, membre du directoire de Mercedes-Benz, a estimé nécessaire d'« examiner de manière plus concrète » la possibilité de fermer des sites de production en Allemagne. Son collègue Michael Schiebe a également évoqué cette éventualité, avertissant que le constructeur pourrait être contraint de fermer certains sites allemands si la structure de ses coûts ne pouvait être modifiée.« Nous sommes désormais contraints d'examiner avec attention quels sites allemands nous devrions fermer si nous ne parvenions pas à modifier la structure de nos coûts », a-t-il expliqué, selon les propos rapportés par Le Figaro. « Nous fabriquerons alors les prochains modèles exclusivement à l'étranger », a-t-il ajouté. La direction a par ailleurs annoncé la suspension de tout nouvel investissement dans les sites allemands du groupe jusqu'à la conclusion d'un accord permettant de réduire les coûts de production. Les décisions relatives à la prochaine génération de véhicules devant être prises dès maintenant, cette échéance accentue la pression sur les négociations en cours.

Les discussions avec les représentants du personnel se déroulent notamment dans un contexte de tensions salariales avec le syndicat IG Metall, qui réclame une augmentation de 5 % des rémunérations. Une revendication jugée « totalement excessive » par Britta Seeger. Selon elle, une telle hausse entraînerait une nouvelle augmentation des coûts du travail, qu'elle considère déjà trop élevés en Allemagne par rapport à la concurrence internationale. Pour améliorer sa productivité, Mercedes-Benz mise également sur une vaste « offensive de productivité ». Toutefois, malgré des discussions intensives, aucun compromis ne semble se dessiner pour le moment, a indiqué la responsable, citée par Le Figaro. Parmi les mesures envisagées figure notamment une augmentation du temps de travail sans compensation salariale. Le constructeur remet également en question la semaine de 35 heures, un acquis historique de l'industrie métallurgique allemande, dont relève le secteur automobile.

« Ce sont des sujets inconfortables », a reconnu Britta Seeger, estimant néanmoins qu'il s'agissait de « la seule manière de préserver l'emploi en Allemagne ».

Cap-Vert : le président José Maria Neves réélu pour un second mandat



Le président sortant du Cap-Vert, José Maria Neves, a été réélu dimanche soir pour un second mandat dès le premier tour de la présidentielle avec 63,8% des suffrages, selon les résultats provisoires annoncés par la Commission nationale électorale.

M. Neves, 66 ans, était considéré comme favori de ce scrutin, dans cet archipel ouest-africain. Il bénéficie du soutien du Parti africain pour l'indépendance du Cap-Vert (PAICV), qui a remporté les législatives de mai dernier dans l'archipel.

RD Congo : 28,8 millions de personnes confrontées à une insécurité alimentaire aiguë alerte l'ONU

La faim continue d'atteindre des niveaux alarmants en République démocratique du Congo (RDC), où 28,8 millions de personnes sont confrontées à une insécurité alimentaire aiguë, a indiqué le Programme alimentaire mondial (PAM). S'appuyant sur les nouvelles données de la Classification intégrée de la sécurité alimentaire (IPC), couvrant la période du 21 septembre au 2 novembre, le PAM a averti, dans un communiqué publié jeudi, que « le nombre de personnes touchées pourrait dépasser les 30 millions entre janvier et juin 2027 ». Les données révèlent également qu'environ 3,6 millions de personnes sont confrontées à une situation d'urgence alimentaire. « Derrière ces chiffres se trouvent des vies humaines, notamment celles de femmes, de personnes déplacées et d'enfants, a alerté Alain Akpadji, représentant résident du Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA) en RDC, lors d'un atelier organisé dans la capitale, Kinshasa, à l'occasion de la présentation de ces données.

Les provinces orientales du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri restent les régions les plus durement touchées.

Selon Akpadji, dans de nombreuses régions concernées, l'insécurité alimentaire est étroitement liée à la persistance des conflits et des violences, qui limitent l'accès aux terres, perturbent la production agricole, les marchés et les moyens de subsistance des populations, malgré des terres particulièrement fertiles et un important potentiel agricole.

De son côté, Benjamin Toirambe, responsable au ministère congolais de l'Agriculture, a assuré que « le gouvernement s'efforcerait de mobiliser des ressources importantes au profit des ministères concernés afin d'améliorer la situation alimentaire des communautés locales ».

INVESTISSEMENT

Le CREA analyse les financements de la Banque mondiale et de la SFI

Le CREA organise une journée d'information dédiée au financement des projets d'investissement, en présence d'experts de la Banque mondiale et de la SFI.

Les travaux de cette journée d'information sur les mécanismes de financement des projets d'investissement par le Groupe de la Banque mondiale, organisée par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), se sont ouverts hier, à Oran, avec la participation de responsables et d'experts du Groupe de la Banque mondiale et de la Société financière internationale (SFI), ainsi que d'opérateurs économiques et de représentants d'entreprises nationales.

RAPPROCHER LES ENTREPRISES ALGÉRIENNES DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES INTERNATIONALES

Cette rencontre a pour objectif de vulgariser les mécanismes de financement proposés par les institutions financières internationales pour soutenir l'investissement. Elle permet également d'explorer les opportunités de partenariat avec le secteur privé et de détailler les conditions d'accès à l'appui technique et financier de ces instances.

Dans une allocution d'ouverture, le délégué régional Ouest du Conseil du renouveau économique algérien, Mohamed Amine Tazi, a souligné l'importance de ce rendez-vous pour rapprocher les entreprises algériennes des institutions financières internationales et ouvrir un espace de dialogue direct autour des opportunités de financement disponibles. Il a indiqué que cette journée d'information tend essentiellement à rapprocher les visions et à échanger les expertises et les expériences.

Pour sa part, Ary Naïm, directeur de division pour l'Afrique du Nord et la Corne de l'Afrique à la Société financière internationale (SFI), membre du Groupe de la Banque mondiale, a présenté un exposé sur les différentes formules de coopération offertes au secteur privé, notamment en matière de financement des projets d'investissement structurants à forte valeur ajoutée, et d'accompagnement technique des entreprises souhaitant développer leurs activités et étendre leurs investissements.

FOCUS SUR LA DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE 2020-2025 DE L'ALGÉRIE

A l'occasion de cet évènement, une projection vidéo a permis de dresser un état des lieux des récentes dynamiques de croissance du pays. L'assistance a suivi un documentaire intitulé «L'Algérie d'aujourd'hui : un potentiel économique prometteur », mettant en lumière les transformations économiques qu'a connues l'Algérie durant la période allant de 2020 à 2025, ainsi que les efforts déployés pour élargir la base productive, diversifier l'économie et renforcer les capacités des secteurs hors hydrocarbures. Le documentaire a également abordé les investissements orientés vers la sécurisation des ressources vitales et l'accompagnement de l'expansion de l'activité économique, notamment dans le domaine de la sécurité hydrique, en passant en revue le développement des capacités de dessalement d'eau de mer et les efforts visant à accroître leur contribution à la couverture des besoins nationaux en eau potable.

Le programme de cette rencontre prévoit également des interventions techniques animées par des responsables des investissements à la SFI, portant sur les opportunités de coopération industrielle en Afrique et les perspectives de partenariat avec les entreprises algériennes, outre un exposé sur la gouvernance des entreprises familiales, mettant en exergue les défis liés à la succession générationnelle et les bonnes pratiques à même d'assurer la pérennité de ces entreprises et d'améliorer leurs performances.

H. B.

SEMAINE MONDIALE DE L'ENTREPRENEURIAT

Diverses activités scientifiques et de formation organisées dans le Sud

Diverses activités scientifiques et de formation ont été animées par des associations et clubs structurés en milieu universitaire, dans les wilayas du sud du pays, dans le cadre de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat, placée cette année sous le thème « Le monde a besoin de ce que vous construisez ».

Cet évènement mondial (16-22 novembre) a donné lieu à Illizi à des sessions d'initiation au montage d'affaires et à la réflexion entrepreneuriale, en direction des étudiants du Centre universitaire «Cheikh Amoud Benmokhtar», en plus de l'animation, par des enseignants universitaires et des responsables d'organismes locaux, de rencontres académiques ayant trait au développement de l'entrepreneuriat, a indiqué le recteur du Centre universitaire, Pr. Moussa Boubekeur.

Le programme prévoit, selon le recteur, des rencontres académiques ayant trait à la traduction des idées en projets viables, l'ancrage de l'esprit entrepreneurial en milieu universitaire à travers l'implication de différents acteurs, au titre de l'ouverture de l'université sur son environnement socioéconomique.

Dans son intervention dans le cadre de la célébration de cette semaine, le recteur du Centre universitaire «Cherif Bouchoucha» d'Aflou, Pr. Abdelaziz Khouadja, a mis en avant l'importance de corroborer la mission de l'université dans la transformation des connaissances et des recherches scientifiques en projets économiques à même de contribuer au développement local.

Le même responsable a appelé la communauté estudiantine à investir dans ses idées et compétences, via le montage d'entités et de projets innovants, et l'exploitation des opportunités de valorisation du patrimoine culturel, touristique et économique local. Ces manifestations s'insèrent dans le cadre des efforts déployés pour consolider l'esprit entrepreneurial chez les étudiants, mettre la formation universitaire en adéquation avec les besoins socioéconomiques et les inciter à s'impliquer dans les efforts de montage d'entreprises et de projets.

R.N.

LA CONJONCTURE

Par Saïd Ben

Transparence des opérations au sein de la Bourse d'Alger : nouveau règlement pour renforcer la qualité de l'information destinée aux investisseurs

Dans le cadre de la modernisation du marché financier algérien, la Commission d'organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) vient d'adopter un nouveau cadre réglementaire fixant les modalités de publication des informations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) par les sociétés cotées en Bourse.

A travers cette mesure, la COSOB vise à permettre de mieux évaluer les risques et les opportunités liés aux enjeux de durabilité.

En d'autres termes, cette nouvelle réglementation a pour objectif également, d'accompagner le développement de la finance durable, à renforcer l'attractivité du marché financier algérien et à favoriser son adaptation aux évolutions internationales des marchés de capitaux.

Encore faut-il aussi savoir que le communiqué sur le sujet, indique que les exigences de cette nouvelle réglementation entrent en vigueur durant cette année 2026 et ce, dans le cadre de la dynamique de modernisation engagée par la COSOB en faveur d'un marché financier plus transparent et davantage orienté vers le financement durable de l'économie nationale.

LE RÈGLEMENT COSOB

Sur le plan purement législatif, ce dispositif est défini par l'instruction n° 26-08 du 28 octobre 2026, qui précise le contenu du rapport sur l'information extra-financière destiné aux sociétés cotées, a indiqué la COSOB dans ce même.

Il est tout aussi important de signaler que cette initiative, présentée comme une première en Algérie, place le pays parmi le cercle restreint des Etats africains ayant introduit des exigences réglementaires spécifiques en matière de reporting ESG des sociétés cotées. Prise en application de l'article 44 du règlement COSOB n° 25-04 du 22 octobre 2025 relatif à la divulgation de l'information par les sociétés cotées, l'instruction établit un cadre de publication structuré autour de trois dimensions : environnementale, sociale et gouvernance.

Les informations à communiquer portent notamment sur les changements climatiques, la gestion des ressources, les conditions sociales, la composition et le fonctionnement des organes de gouvernance, ainsi que les mécanismes de prévention de la corruption. Le rapport devra également présenter la démarche de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE), ses parties prenantes, ses enjeux ESG prioritaires, l'analyse de leur matérialité, ainsi que les actions engagées et les résultats obtenus.

De plus, il faut savoir que le référentiel retenu s'appuie principalement sur les normes de la Global Reporting Initiative (GRI) et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations unies, tout en autorisant le recours à d'autres référentiels internationaux reconnus. Ainsi, le dispositif repose sur le principe de conformité ou d'explication (Comply or Explain), permettant aux entreprises concernées de s'approprier progressivement ces nouvelles exigences.

A travers cette mesure, la COSOB entend améliorer la transparence des entreprises et renforcer la qualité de l'information destinée aux investisseurs, afin de leur permettre de mieux évaluer les risques et les opportunités liés aux enjeux de durabilité. Cette nouvelle réglementation vise également à accompagner le développement de la finance durable, à renforcer l'attractivité du marché financier algérien et à favoriser son adaptation aux évolutions internationales des marchés de capitaux.

S. B.

LOI DE FINANCES 2027 ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

L'Algérie choisit une économie productive, sociale et souveraine

L'Assemblée populaire nationale a franchi, ce lundi, une étape majeure dans la vie économique et institutionnelle du pays. Les députés ont entamé, puis achevé, le vote du projet de loi de finances (PLF) 2027, lors d'une séance plénière présidée par la présidente de l'Assemblée, Mme Khalida Boufedeche, en présence du ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, et de membres du gouvernement.
Après la présentation par le rapporteur de la commission des finances et du budget du rapport complémentaire sur le projet de loi, qui comporte plusieurs amendements proposés par les députés dans le cadre de son enrichissement, ces amendements ont été soumis au vote, article par article. Un vote qui s'est conclu par l'adoption du texte à la majorité des députés.
Ce n'est pas un vote ordinaire. C'est l'acte par lequel le Parlement donne au gouvernement les moyens de sa politique pour l'année 2027, mais aussi l'expression d'un choix de société. C'est ce qu'a tenu à souligner la présidente de l'APN dans son allocution prononcée juste après l'adoption.



UNE LOI QUI N'EST PAS SEULEMENT DES CHIFFRES

« Le projet de loi de finances n'est pas seulement des chiffres qui fixent les recettes et les dépenses, ni de simples mesures techniques pour gérer le budget. C'est l'expression des choix de l'État, la traduction de ses priorités et un outil pour orienter les ressources du pays vers ce qui sert le développement national et protège les intérêts des citoyens», a déclaré Mme Boufedeche. La formule résume toute la philosophie de la loi de finances 2027. Derrière les tableaux, les lignes budgétaires, les taux et les exonérations, il y a une vision : celle d'une Algérie qui ne veut plus vivre au rythme du prix du baril de pétrole, mais qui veut construire, avec ses propres moyens, une économie diversifiée, productive et compétitive. La présidente de l'Assemblée a insisté sur le contexte particulier dans lequel intervient cette adoption. « L'adoption du projet de loi revêt une importance particulière au regard du contexte international dans lequel elle intervient. Nous sommes face à un monde où les transformations géopolitiques et économiques s'accélèrent, où la concurrence s'intensifie sur les ressources, les marchés et les sources de puissance, et où les défis s'accentuent, imposant aux États de disposer d'une économie forte, d'institutions capables de répondre, et d'une décision nationale indépendante », a-t-elle expliqué. Guerre en Europe, tensions au Moyen-Orient, rivalité entre grandes puissances, flambée des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, dérèglement climatique, guerre commerciale : le monde de 2027 n'est pas le monde calme et prévisible des années 2000. Dans ce monde incertain, un pays qui n'a pas d'économie forte, qui dépend des autres pour sa nourriture, ses médicaments, ses technologies, est un pays vulnérable. L'Algérie l'a compris. Et la loi de finances 2027 est sa réponse.
« Face à ces transformations, l'Algérie avance dans la construction de son économie avec une volonté nationale indépendante. Des choix qui partent de ses intérêts supérieurs, qui s'appuient sur ses potentialités propres, et qui placent les aspirations de son peuple au premier rang des priorités », a ajouté Mme Boufedeche.

LE PARI : AU-DELÀ DES INDICATEURS, UNE ÉCONOMIE DIVERSIFIÉE

Le pari de l'Algérie aujourd'hui, a souligné la présidente de l'APN, «dépasse l'amélioration des indicateurs financiers pour construire une économie diversifiée, productive et compétitive, qui libère l'initiative, stimule l'investissement, valorise les richesses nationales et renforce les capacités de l'Algérie en matière de production, de fabrication et d'exportation, et qui donne aux compétences algériennes la place qu'elles méritent». C'est là le cœur du projet de loi. Le texte comporte des mesures visant à encourager l'investissement productif et à soutenir les secteurs hors hydrocarbures, notamment les start-up, de manière à élargir l'assiette économique et fiscale sans augmenter les taux d'imposition.
Autrement dit : ne plus taxer davantage ceux qui paient déjà, mais faire en sorte que plus de monde produise, plus de monde investisse, plus de monde crée de la richesse, et donc, que la base fiscale s'élargisse naturellement. C'est une rupture avec l'ancienne logique, qui consistait à augmenter les impôts quand les recettes du pétrole baissaient. Aujourd'hui, la logique est inverse : baisser les obstacles, encourager l'investissement, et les recettes suivront.
Les secteurs stratégiques sont clairement identifiés. Mme Boufedeche a déclaré : « Nous accordons une grande importance aux mesures contenues dans le projet de loi de finances pour accompagner l'investissement productif, améliorer le climat des affaires, soutenir les entreprises, et renforcer les secteurs stratégiques, au premier rang desquels l'industrie, l'agriculture, les mines et l'énergie, aux côtés du développement des infrastructures, de la modernisation de l'administration, de l'élargissement de l'utilisation de la numérisation, et du développement de l'économie numérique ».
Industrie, agriculture, mines, énergie : ce sont les quatre piliers de la nouvelle économie algérienne. L'industrie, pour ne plus importer ce que l'on peut fabriquer. L'agriculture, pour assurer la sécurité alimentaire. Les mines, avec le gisement de fer de Gara Djebilet, le phosphate, le zinc, pour transformer la richesse du sous-sol en richesse industrielle. L'énergie, avec le solaire, l'hydrogène vert, pour préparer l'après-pétrole.
À cela s'ajoutent les infrastructures, la modernisation de l'administration, la numérisation. Car un investisseur ne viendra pas si, pour créer son entreprise, il doit attendre des mois, courir après dix signatures, et payer en liquide. La numérisation, ce n'est pas un gadget. C'est un outil de lutte contre la bureaucratie, contre la corruption, contre les lenteurs.

FISCALITÉ : LUTTER CONTRE LA FRAUDE, SANS AUGMENTER LES IMPÔTS

Le projet de loi prévoit également l'amélioration du recouvrement fiscal, le renforcement du rendement de l'administration fiscale et la lutte contre l'évasion fiscale, ainsi que le renforcement du contrôle et de la conformité fiscale. Mme Boufedeche a considéré que l'encadrement du commerce électronique, le développement du système fiscal et l'amélioration de la collecte des ressources publiques sont des étapes nécessaires pour moderniser les outils de gestion et accompagner les transformations économiques. Elle a souligné en même temps la nécessité de lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, d'élargir l'assiette fiscale et de consacrer la justice et la conformité fiscale, pour protéger l'économie et garantir l'égalité des chances et consacrer le principe de la contribution équitable au financement du développement et des priorités nationales.
Le message est clair : en Algérie, tout le monde doit payer sa juste part. Celui qui vend en ligne, qui fait du commerce informel, qui dissimule ses revenus, ne doit plus échapper à l'impôt pendant que le salarié, le petit commerçant, le fonctionnaire, paient pour tout le monde. La justice fiscale, c'est aussi une justice sociale. C'est la condition pour que l'État puisse financer les écoles, les hôpitaux, les routes, sans s'endetter et sans augmenter les impôts des honnêtes gens.
De son côté, le ministre des Finances, M. Mohammed Lamine Lebbou, a affirmé, en répondant aux préoccupations et aux questions des députés lors des débats, que le projet de loi reflétait le caractère social de l'État et son engagement à protéger le pouvoir d'achat des catégories à faible revenu, tout en rationalisant les dépenses publiques, en diversifiant les recettes, en améliorant le recouvrement fiscal et en soutenant la transition vers une économie productive.
Rationaliser les dépenses publiques, cela ne veut pas dire couper dans les dépenses sociales. Cela veut dire dépenser mieux : arrêter les gaspillages, les projets qui ne servent à rien, les subventions qui profitent aux riches et aux spéculateurs, et concentrer l'argent public sur ce qui compte vraiment : la santé, l'éducation, le logement, l'eau, l'emploi.

LE SUCCÈS NE SE MESURE PAS AUX CHIFFRES, MAIS À LA VIE DU CITOYEN

C'est sans doute la phrase la plus importante du discours de la présidente de l'APN : le succès des politiques économiques « ne se mesure pas aux chiffres seuls », mais à l'étendue de leur reflet sur la vie du citoyen.
Mme Boufedeche a, à partir de là, renouvelé « notre attachement au modèle social de l'État algérien », saluant « les orientations et les décisions présidentielles visant à préserver le pouvoir d'achat du citoyen ».
La loi de finances 2027 s'inscrit donc dans la continuité de la politique sociale du président Abdelmadjid Tebboune : augmentation des salaires, revalorisation des pensions de retraite, soutien aux catégories vulnérables, maintien des subventions sur les produits de base, accès gratuit à la santé et à l'éducation.
L'Algérie veut une économie de marché, ouverte, compétitive, mais pas une économie qui abandonne les faibles. C'est ce que le Président appelle « l'économie libre avec le caractère social de l'État ».

LES ÉLECTIONS LOCALES : UN APPEL À LA PARTICIPATION

Profitant de cette tribune, Mme Boufedeche est revenue sur les élections locales prochaines. Elle a appelé les électeurs à « une participation consciente et large » à ce scrutin, à exercer leur droit électoral avec toute responsabilité, et à choisir les compétences capables de servir leurs régions et de répondre aux préoccupations de leurs habitants.
Les élections locales, ce n'est pas une formalité. C'est là que se décide la vie quotidienne : l'eau dans le robinet, la route devant la maison, l'école du quartier, la collecte des déchets, l'éclairage public. Une commune bien gérée, c'est une vie meilleure. Une commune mal gérée, c'est le citoyen qui paie. D'où l'importance de choisir non pas sur la base de la tribu, du clan ou de l'argent, mais sur la base de la compétence.
La présidente de l'APN a également salué les efforts de l'Armée nationale populaire dans « la défense de la patrie et la lutte contre les différentes menaces, sous la conduite du président de la République, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale », ainsi que les efforts des « différents corps et services de sécurité dans la protection des citoyens et des biens, la lutte contre le crime organisé et la contrebande, et la préservation de la sécurité et de la stabilité du pays ».

LA SÉCURITÉ HYDRIQUE ET ENVIRONNEMENTALE, PARTIE DE LA SOUVERAINETÉ

Mme Boufedeche a considéré que la souveraineté nationale est indivisible, et que la sécurité hydrique et environnementale est devenue une partie intégrante du système de sécurité nationale et de souveraineté. Elle a relevé « avec satisfaction » les efforts de l'État, sous la conduite du président de la République, pour sécuriser les ressources en eau et diversifier leurs sources, renforcer les capacités de stockage, de dessalement et de traitement, protéger l'environnement et améliorer la qualité de vie.
Elle a dénoncé avec force ce à quoi sont exposés les cours d'eau dans les zones frontalières en matière de pollution et de pratiques irresponsables transfrontalières, déclarant : « Ces pratiques constituent une menace directe pour la santé de nos citoyens, une atteinte flagrante à nos ressources naturelles, et un préjudice à nos équilibres environnementaux ».
Un avertissement clair, à l'heure où l'Algérie accuse certains pays voisins de polluer les oueds qui traversent la frontière, notamment par des rejets industriels et miniers. L'eau, en Algérie, n'est pas seulement une question d'agriculture. C'est une question de souveraineté, de santé publique, de survie.
Mme Boufedeche a affirmé que l'Algérie poursuit sa marche de construction et de développement avec « une volonté ferme et une vision claire », soulignant que « le Conseil accompagne les choix stratégiques de l'État visant à renforcer l'économie nationale, à améliorer les conditions de vie des citoyens, à consolider la force de nos institutions, à préserver notre souveraineté nationale, à renforcer la place de l'Algérie et à défendre ses positions et ses intérêts dans les forums régionaux et internationaux ».

Hamza B.

LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT À L'OUVERTURE DE L'ANNÉE JUDICIAIRE 2026-2027

Un avertissement à trois destinataires

Il y a des discours qui ouvrent une année judiciaire, et d'autres qui ouvrent une nouvelle doctrine de sécurité nationale. Celui prononcé dimanche par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de l'ouverture de l'année judiciaire 2026-2027, à la Cour suprême.



Devant les magistrats du pays, le chef de l'État, président du Conseil supérieur de la magistrature, n'a pas seulement salué le travail de la justice contre la corruption et pour la protection de l'économie. Il a haussé le ton sur un sujet qui gangrène la société algérienne : le narcotrafic. Il a parlé d'une guerre véritable contre le peuple et la jeunesse, et a averti que l'Algérie pourrait être contrainte d'aller frapper ce trafic à sa source, dans le cadre du droit de légitime défense. Ces déclarations ont été décryptées lundi par l'expert en géopolitique et géoéconomie, Arslane Chikhaoui, invité de l'émission « L'Invité du jour » sur la chaîne 3 de la Radio algérienne. Selon lui, l'intervention du Président marque une évolution importante dans l'approche algérienne face au trafic de stupéfiants. Il ne s'agit plus uniquement d'intercepter les cargaisons ou de démanteler les réseaux de distribution, mais de s'attaquer à l'ensemble des mécanismes qui rendent ce commerce possible. « Nous sommes dans une logique de développer un État de droit. Et c'est ça, l'État de droit, c'est la justice d'abord et avant tout », souligne l'expert, estimant que le choix de la Cour suprême pour porter ce message n'est pas anodin. Pour Chikhaoui, le discours présidentiel s'adressait à trois destinataires : la population algérienne d'abord, pour qu'elle mesure la gravité du phénomène ; la communauté internationale ensuite, pour attirer son attention sur l'ampleur du narcotrafic dans l'espace sahélien et méditerranéen ; et enfin, les barons de la drogue et tous ceux qui financent leurs activités. « Les messages sont destinés aux barons de la drogue et à tout ce qu'il y a derrière les barons de la drogue », insiste-t-il.

Autrement dit, derrière les déclarations judiciaires, c'est toute une stratégie de guerre hybride, de protection des frontières et de coopération régionale qui se dessine.

UNE CHAÎNE CRIMINELLE À DÉMANTELER

L'analyse de l'expert dépasse largement la seule dimension sécuritaire. Il considère que « le narcotrafic repose sur une véritable chaîne de valeur comprenant la fabrication, l'approvisionnement, le financement, la corruption et le blanchiment d'argent. »

« Le plus gros, c'est le financement », affirme-t-il, rappelant les connexions possibles entre narcotrafic, terrorisme, traite humaine, trafic d'armes et migration clandestine.

À ses yeux, « l'expérience brésilienne constitue un exemple intéressant », rappelant que lors d'un séminaire auquel il avait participé, « un responsable du FBI brésilien avait expliqué que les consommateurs et les petits revendeurs ne représentaient que le bas de la chaîne. Le véritable enjeu consistait à atteindre les organisations criminelles qui contrôlent les circuits financiers et la production. »

« Les consommateurs, on arrive quand même avec du temps à les réhabiliter et à les sauver. Par contre, le phénomène, c'est comment s'attaquer aux barons de la drogue », explique-t-il.

LA GUERRE HYBRIDE, UNE MENACE MULTIDIMENSIONNELLE

Arslane Chikhaoui inscrit cette évolution dans un contexte international marqué par « l'émergence de nouvelles formes de confrontation », évoquant « une guerre hybride qui mobilise plusieurs instruments, notamment les agents chimiques et biologiques, les opérations psychologiques, la désinformation et les campagnes d'intoxication. » « Moi, je dirai que nous sommes dans une guerre de sixième génération », avance-t-il, rappelant que « les armes de destruction massive ne se limitent pas au nucléaire. Elles comprennent également les armes chimiques, biologiques et radiologiques. Il cite à ce titre la résolution 1540 du Conseil de sécurité des Nations unies, consacrée à la non-prolifération des armes de destruction massive. »

Évoquant les alertes liées à la pollution de l'eau Oued Mouilah et des terres dans la région de Maghnia (Tlemcen), il estime que « l'utilisation d'agents chimiques constitue une menace particulièrement préoccupante. »

« Un agent chimique, c'est celui-là. Il perturbe une population, il perturbe la sérénité et la stabilité d'un pays », avertit-il, soulignant les conséquences potentielles sur la sécurité hydrique et alimentaire.

UN ARSENAL JURIDIQUE ADAPTÉ À LA NOUVELLE MENACE

Pour l'expert, « la fermeté affichée par le président de la République doit désormais se traduire par des mesures concrètes et un renforcement du cadre juridique. La création d'un établissement pénitentiaire dans l'extrême Sud (Tanezrouft-NDLR) et la mise en place d'un organe spécialisé dans la lutte contre la drogue s'inscrivent dans cette orientation. »

« La fermeté égale crédibilité », résume-t-il, considérant que » l'Algérie doit passer d'une logique classique de lutte contre la criminalité à une stratégie de combat contre les structures qui alimentent ces réseaux », tout en insistant sur « la nécessité de renforcer les dispositifs réglementaires et législatifs pour accompagner cette nouvelle approche. »

L'ARMÉE, GARANTE DE LA SOUVERAINETÉ ET DE LA SÉCURITÉ RÉGIONALE

Abordant le volet sécuritaire, Arslane Chikhaoui met en avant l'expérience algérienne dans la lutte contre le terrorisme et le rôle constitutionnel de l'Armée nationale populaire dans la défense de l'intégrité territoriale. Il revient notamment sur la présence de forces algériennes au Niger pour assurer la protection d'infrastructures stratégiques, rejetant catégoriquement toute interprétation assimilant cette coopération à une opération de déploiement militaire.

« Ce n'est pas un déploiement. C'est une présence. C'est l'envoi de forces de protection », précise-t-il, rappelant que « cette démarche intervient dans le cadre d'un accord entre les deux États et à la demande des autorités nigériennes (…) Il s'agit d'une coopération souveraine destinée à protéger les investissements et à contribuer à la stabilité régionale. »

LE DÉVELOPPEMENT, REMPART CONTRE LES MIGRATIONS CLANDESTINES

L'expert établit également un lien entre sécurité et développement économique. Il rappelle que 80 % des mouvements migratoires évoqués dans son intervention sont intraafricains et estime que « la précarité économique constitue un facteur majeur de mobilité clandestine». Selon lui, « la réponse ne peut donc être exclusivement sécuritaire. L'Algérie mise également sur le développement des zones économiques frontalières, la création d'emplois et la production de richesses pour stabiliser les populations. »

« Quand vous créez de l'emploi, vous créez de la richesse. Et quand vous créez de l'emploi et de la richesse, vous devez donner des garanties de sécurité », explique-t-il.

COOPÉRATION OU CONFRONTATION DANS UN MONDE MULTIPOLAIRE

Enfin, Arslane Chikhaoui replace ces enjeux dans le contexte de recomposition des rapports de force internationaux. Selon lui, « les États sont désormais confrontés à un choix entre confrontation directe ou indirecte et coopération », citant la coopération algéro-nigérienne comme illustration d'une approche fondée sur le partenariat et les intérêts communs. « La coopération ramène la sérénité, la paix et la stabilité », conclut-il, rappelant que « les menaces transnationales exigent une réponse collective. »

Pour l'expert, le message porté par le président de la République dépasse ainsi les frontières nationales. Face à des réseaux criminels dont les ramifications sont internationales, l'efficacité de la réponse algérienne dépendra autant de la fermeté institutionnelle que de la coopération avec les pays voisins et les partenaires internationaux.

Hamza B.

L'ALGÉRIE REMPORTE UN SIÈGE AU CONSEIL DE L'UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS (UIT)

Alger portera la voix de l'Afrique pour 2027-2030

C'est une victoire diplomatique et technologique pour l'Algérie. Hier, l'Algérie a remporté un siège au Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT) pour la région Afrique, pour un mandat qui s'étendra de 2027 à 2030. L'élection s'est déroulée lors des travaux de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union (PP-26), qui se tient à Doha, au Qatar, du 9 au 27 novembre 2026. C'est la plus haute instance de l'UIT, celle qui fixe les grandes orientations de l'organisation pour les quatre prochaines années, qui élit ses dirigeants et qui décide de sa stratégie mondiale en matière de télécommunications, d'Internet et de fréquences.

Obtenir un siège au Conseil, ce n'est pas un simple honneur protocolaire. C'est entrer dans le cercle restreint qui gère l'Union entre deux conférences. Le Conseil de l'UIT est en effet l'organe qui assure la continuité, qui veille à la mise en œuvre des décisions, qui contrôle le budget, qui supervise les projets et qui prépare les grandes conférences mondiales des radiocommunications. Y siéger, c'est avoir voix au chapitre sur les règles qui vont régir demain la 5G, la 6G, les satellites, l'intelligence artificielle et la gouvernance d'Internet.

Cette victoire ne doit rien au hasard. Elle est le fruit d'une intense campagne diplomatique. Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a mené personnellement la mission de promotion de cette candidature auprès des chefs de délégation, en coordination étroite avec le ministère des Affaires étrangères. Des rencontres bilatérales, des échanges, des engagements : pendant des jours à Doha, la délégation algérienne a défendu la vision de l'Algérie pour une UIT plus juste, plus inclusive, plus tournée vers le développement. Et c'est précisément ce qui donne à ce siège toute sa portée. En intégrant le Conseil, l'Algérie ne représentera pas seulement son pays. Elle y portera les priorités de l'Afrique. Celles d'un continent qui compte plus de 1,4 milliard d'habitants, mais qui reste encore le moins connecté au monde. Celles de millions de jeunes africains qui attendent l'Internet haut débit pour étudier, travailler, créer, entreprendre. Celles des États africains qui veulent réduire la fracture numérique, sécuriser leurs réseaux, développer leurs infrastructures et ne plus dépendre des autres pour leurs communications.

L'Algérie, qui a investi massivement ces dernières années dans la fibre optique, la 4G, le satellite Alcomsat-1, la numérisation des services publics et la formation aux métiers du numérique, arrive à ce Conseil avec une expérience et une crédibilité. Elle peut partager son modèle, défendre le principe d'un accès équitable aux fréquences et aux orbites satellitaires, plaider pour un transfert de technologie vers les pays en développement, et pour une gouvernance d'Internet qui respecte la souveraineté des États.

Ce mandat 2027-2030 sera donc une opportunité. Une opportunité de faire entendre la voix de l'Afrique dans les débats sur l'avenir du numérique mondial. Une opportunité aussi de renforcer la place de l'Algérie comme acteur incontournable des télécommunications en Méditerranée et en Afrique.

En remportant ce siège à Doha, l'Algérie confirme son retour sur la scène des grandes organisations internationales, non pas pour y figurer, mais pour y décider.

R. N.

FORMATION DES FORMATEURS DANS LES DOMAINES POLICIERS SPÉCIALISÉS

Lancement de la 2e édition à Boumerdès

La deuxième édition de la session de formation des formateurs dans les domaines policiers spécialisés a débuté au siège du Groupement des opérations spéciales de la police (GOSP), à Boudouaou dans l'ouest de Boumerdès, dans le cadre de la coopération entre la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) et l'Organisation des Nations unies. La cérémonie d'ouverture de cet événement s'est déroulée en présence du directeur de la formation à la DGSN, Hassani Fayçal, représentant le Directeur général de la Sûreté nationale, Ali Badaoui, ainsi que de l'ambassadrice, coordinatrice résidente de l'Organisation des Nations unies en Algérie, Safina Claudia Ammassari, ainsi que du Conseiller de la Police des Nations unies, M. Faisal Shahkar, et du chef de la section chargée de la sélection et du recrutement des agents de police au siège des Nations Unies, Ata Yenigun. Dans un discours prononcé au nom du Directeur général de la Sûreté nationale, Hassani Fayçal, directeur de la formation à la DGSN, a déclaré que «l'organisation de cette session par l'Algérie reflète



son engagement constant à soutenir les efforts de l'Organisation des Nations unies dans le domaine du maintien de la paix, ainsi que sa volonté de contribuer efficacement au développement des capacités policières au service de la paix et de la sécurité internationales». Il a ajouté que les missions de police des Nations unies «sont devenues, à la lumière des mutations rapides que connaît le monde, plus diversifiées et plus complexes, ce qui impose d'investir dans le capital humain, de développer les compétences professionnelles et opérationnelles, et de renforcer les capacités de formation et de perfectionnement conformément aux normes internationales et aux exigences du travail sur le terrain».

Il a souligné que les services de la Sûreté nationale «sont convaincus que la formation constitue un pilier essentiel pour le développement des compétences, l'harmonisation des pratiques professionnelles et le renforcement de la préparation opérationnelle», précisant que cette session «constitue une occasion précieuse de s'imprégner de l'expertise des Nations unies, de tirer parti de ses programmes de formation et de renforcer ses capacités en matière de préparation et de qualification des ressources humaines appelées à contribuer aux missions de police internationales». De son côté, l'ambassadrice, coordinatrice résidente de l'Organisation des Nations unies en Algérie, Safina Claudia Ammassari, a souligné dans son intervention «les bonnes relations qui unissent le corps de police algérien et l'Organisation des Nations unies», précisant que «cette session de formation témoigne de la qualité de ces relations et de la volonté de les développer davantage».

Elle a ajouté que «cette session de formation permettra de former les agents de police ou les formateurs des différents pays participants et de les préparer à prendre part aux missions de l'Organisation des Nations unies dans le cadre des différentes opérations de maintien de la paix, mais aussi à relever les différents défis sécuritaires à travers le monde».

A noter, cette formation, qui se déroule sur 13 jours, rassemble 24 policiers issus de 12 pays, dont 12 cadres algériens (de la DGSN et de la Gendarmerie nationale), sous la supervision d'experts dans ce domaine.

INSCRITS DANS LA VISION STRATÉGIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET DE MODERNISATION DE LA CAPITALE

Rabehi inspecte l'état d'avancement de plusieurs projets

Le ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, a effectué une visite de terrain au cours de laquelle il s'est enquis de l'état d'avancement des projets inscrits dans le cadre de la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, indique dimanche un communiqué des services de la wilaya. Dans le cadre du "suivi de l'état d'avancement des projets inscrits dans la vision stratégique de développement et de modernisation de la capitale, M. Rabehi a effectué une visite de terrain pour inspecter l'état d'avancement de plusieurs projets relevant des plans Bleu et Blanc", précise la même source. M. Rabehi a entamé sa visite par "l'inspection du projet d'extension des espaces vers la mer, au niveau de l'espace situé en face du stade "Ferhani" à Bab El Oued, en vue de leur exploitation pour la réalisation d'espaces de détente et de loisirs, en complément de ceux déjà aménagés au niveau du parc "Kitani", avant de se rendre sur le site du projet de réaménagement et de réhabilitation de la place des Martyrs, dans la Basse Casbah et du projet de réalisation de la deuxième tranche du parc du port de la Pêcherie, où les travaux portent notamment sur l'aménagement d'une grande terrasse reliant le boulevard "Che-Guevara" au front de mer, en passant par les galeries souterraines". Dans ce cadre, le ministre a donné une série d'instructions et d'orientations appelant à "veiller à la qualité des travaux réalisés et au respect des normes techniques en vigueur", tout en accélérant le rythme de réalisation afin de permettre la réception des projets et leur mise en service avant le début de la saison estivale". Il a également insisté sur "l'importance d'accorder une attention particulière à l'aménagement des espaces verts, de manière à garantir l'esthétique des espaces réhabilités et leur harmonie avec le caractère littoral de la zone". M. Rabehi a également inspecté le projet d'aménagement et de renforcement des passages piétons sous les arcades de plusieurs rues de la capitale, inscrit dans le cadre du plan Blanc de la vision stratégique de développement et de modernisation d'Alger, exprimant "sa satisfaction quant aux travaux réalisés", tout en soulignant "la nécessité de les poursuivre conformément aux normes requises, afin d'améliorer l'environnement urbain, l'opération devant se poursuivre progressivement pour toucher les différents quartiers concernés". Par ailleurs, les espaces aménagés par les services de la wilaya d'Alger dans le cadre des projets du plan Bleu, à l'instar du parc Kitani, connaissent un "grand afflux de visiteurs et de citoyens, devenant une destination prisée par les familles et accueillant plusieurs manifestations et activités sportives et de loisirs", une dynamique qui devrait, selon le communiqué, "se renforcer davantage avec l'achèvement des projets d'aménagement et de réhabilitation des autres espaces s'étendant le long du front de mer, actuellement en cours de réalisation dans le cadre du même plan".

FACULTÉ DE L'UNIVERSITÉ ABOU BAKR BELKAÏD DE TLEMCEN

Début de la 9e conférence scientifique internationale annuelle de l'Association des études de la Route de la soie

Les travaux de la 9e conférence scientifique internationale annuelle de l'Association internationale des études de la Route de la soie (IASS) ont débuté à la faculté de médecine de l'Université Abou Bekr-Belkaïd de Tlemcen, parallèlement à la tenue de la 11e assemblée générale du Réseau des universités de la Route de la soie. Le programme de cette rencontre scientifique prévoit plusieurs sessions consacrées, notamment, à la médecine, aux énergies renouvelables, au patrimoine culturel et aux langues, ainsi qu'à d'autres thématiques portant sur les mutations actuelles dans l'espace de la nouvelle Route de la soie. A cette occasion, des chercheurs ont présenté différentes analyses sur les racines historiques de la Route de la soie et les perspectives de leur mise en relation avec les réalités contemporaines de la nouvelle initiative chinoise. Les travaux abordent également les mécanismes permettant de relever les défis transfrontaliers, notamment les changements climatiques, ainsi que les moyens de renforcer l'intégration entre les connaissances scientifiques et les projets de développement durable. Les participants examinent également les perspectives de développement des programmes de formation conjoints et d'échange d'expertises entre enseignants et étudiants, dans le but de concrétiser les ambitions communes à travers des projets de terrain. Cette manifestation scientifique connaît la participation d'enseignants universitaires et de doctorants, qui enrichissent les débats en soulevant des questions et des préoccupations relatives aux perspectives des futurs partenariats et à leurs retombées sur le développement du système de recherche scientifique au sein des universités algériennes. Les travaux de la conférence et de l'assemblée générale se poursuivront durant deux jours. Ils seront marqués par la présentation, l'examen et l'adoption des rapports, ainsi que par la validation des futurs programmes d'action du réseau.

JIJEL:

Réalisation prochaine d'un marché du prêt-à-porter à Djemaa Beni H'bibi

Dans le sillage des initiatives visant à dynamiser l'économie de proximité et à structurer les activités commerciales informelles, la wilaya de Jijel s'apprête à accueillir un projet d'envergure. Il s'agit de la réalisation prochaine d'un marché spécialisé dans le prêt-à-porter à Djemaa Beni H'bibi, mobilisant une enveloppe financière dépassant les 14 milliards de centimes. Inscrit au titre du programme du Fonds de Solidarité et de Garantie des Collectivités Locales (FSGCL), ce projet répond à une nécessité impérieuse : offrir un espace de commercialisation adéquat aux artisans et aux petits fabricants de la région. Il faut dire que les métiers de la confection et de la couture occupent une place de choix dans le tissu économique local de cette zone. La concrétisation de cette infrastructure a connu une avancée notable, marquée par une récente visite de terrain sur le site retenu. Située à cheval entre les communes de Djemaa Beni H'bibi et de Bouraoui Belhadef, l'assiette foncière choisie s'étale sur une superficie de 5 000 mètres carrés. Et dans cet ordre d'idée, une délégation composée des représentants des services concernés s'est rendue sur place afin d'examiner le terrain, d'évaluer les conditions de réalisation et de le baliser pour l'accueil du futur équipement. Cette descente sur le terrain fait suite aux instructions fermes des autorités locales enjoignant aux services compétents d'enclencher les démarches nécessaires pour concrétiser l'opération. Selon des sources concordantes de la région, la procédure d'élaboration du cahier des charges relatif à l'étude technique sera lancée dès le mois de novembre en cours, une étape clé devant aboutir à la sélection d'un bureau d'études pour concevoir le projet et en finaliser le dossier technique. Toutefois, le coup d'envoi effectif des travaux restera subordonné à l'achèvement des formalités administratives réglementaires. L'intérêt majeur de cette future infrastructure réside dans le potentiel productif de la région en matière d'habillement. En effet, les communes de Djemaa Beni H'bibi, d'El Ancer et de Bouraoui Belhadef abritent un nombre appréciable d'ateliers spécialisés dans la confection d'articles vestimentaires. Au fil des ans, les artisans et propriétaires de ces unités ont développé un savoir-faire avéré, leur permettant d'approvisionner les marchés bien au-delà des frontières de la wilaya de Jijel. Néanmoins, en dépit de ce dynamisme reconnu, les professionnels du secteur se heurtent à des contraintes persistantes de commercialisation. L'absence d'un espace de vente spécialisé à proximité des bassins de production contraint de nombreux acteurs à s'expatrier vers d'autres régions pour écouler leurs marchandises, à l'instar du marché de Tadjenanet, dans la wilaya de Mila. Ces déplacements fréquents engendrent des surcoûts financiers et constituent un véritable parcours du combattant, en particulier pour les petites structures et les entreprises familiales.

POUR LA PRÉSERVATION DES MÉTIERS DE L'HABILLEMENT

L'implantation de ce marché spécialisé du prêt-à-porter ambitionne d'apporter une réponse concrète à ces entraves. Ainsi et en regroupant au sein d'un même espace les producteurs, les grossistes, les commerçants et les acheteurs, la structure offrira un débouché de proximité aux fabricants locaux tout en rationalisant les circuits de commercialisation. Au-delà de sa dimension purement marchande, le projet revêt une portée sociale indéniable. Il sécurise les revenus de nombreuses familles qui tirent l'essentiel de leur subsistance des activités de couture dans cette région, tout en favorisant la préservation des métiers de l'habillement, l'amélioration des conditions de travail des artisans et l'émergence de nouvelles dynamiques entrepreneuriales.

ESPAGNE :

Le Makhzen de nouveau "épinglé" sur la qualité de ses produits halieutiques



Les autorités espagnoles ont émis une nouvelle alerte sanitaire après la détection d'histamine dans une cargaison de maquereau congelé en provenance du Maroc. Il s'agit de la deuxième alerte en l'espace de dix jours, après l'interception par les autorités lettones d'une autre cargaison du même poisson en raison de dépassements des seuils autorisés de cette substance. Selon les données du système européen d'alerte rapide pour les denrées alimentaires et les aliments pour animaux (RASFF), l'alerte espagnole a été enregistrée le 12 de ce mois sous la référence 2026.10058, et concerne du maquereau congelé de l'espèce Scomber colias, en provenance du Maroc, classé comme niveau "grave". Les autorités lettones avaient annoncé, début novembre en cours, l'interception, à la frontière, d'une cargaison de maquereau marocain, après que les analyses avaient révélé des concentrations d'histamine de 1.518, 869 et 219 milligrammes par kilogramme, contre une limite de 200 milligrammes par kilogramme retenue lors du contrôle, ce qui amène à dire que la concentration la plus élevée dépassait ainsi le seuil autorisé d'environ 7,6 fois. L'histamine constitue un risque sanitaire bien connu, notamment dans certaines espèces de poissons telles que le maquereau, la sardine et le thon, où la substance se forme sous l'effet de l'activité bactérienne lorsque les conditions de conservation ne sont pas appropriées. Sa consommation à des concentrations élevées peut provoquer des intoxications alimentaires accompagnées de rougeurs cutanées, de maux de tête et de troubles digestifs. Trois alertes concernant des produits de la mer en provenance du Maroc et destinés au marché européen avaient déjà été enregistrées en Espagne au cours du mois d'octobre dernier, portant ainsi à quatre le nombre d'alertes signalées dans ce pays et à cinq à l'échelle européenne. En août dernier, les autorités russes avaient également interdit la commercialisation d'une cargaison de 25 tonnes de maquereau congelé en provenance du Maroc et destinée à la région de Kaliningrad, en raison d'irrégularités dans les documents vétérinaires qui l'accompagnaient. Le certificat vétérinaire fourni ne correspondait pas au modèle exigé par les autorités russes. Le rejet de produits marocains par plusieurs pays continue ainsi de marquer le paysage commercial international, sur fond caractérisé par la persistance du régime du Makhzen à ne pas respecter les réglementations commerciales européennes fondées sur les exigences strictes en matière de sécurité, de qualité et de conformité. Des experts économiques estiment que la multiplication des alertes européennes concernant des produits en provenance du Maroc, en raison de la présence de substances interdites au niveau international, constitue un coup dur pour le régime du Makhzen et pour l'image de "partenaire commercial privilégié" que le Maroc a longtemps tenté de promouvoir sur le marché européen, au détriment de la santé publique et de l'environnement.

AFFLUX DE MIGRANTS VERS CEUTA :

Un rapport révèle l'implication de 18 hauts responsables marocains

Un nouveau rapport du Centre national espagnol des migrations et des frontières (CENIF) a révélé l'implication de 18 responsables marocains dans l'afflux massif de migrants marocains dans l'enclave espagnole de Ceuta les 30 et 31 juillet dernier, a rapporté le quotidien espagnol El Independiente, affirmant que cette prise d'assaut a été "planifiée et organisée" par les autorités de Tanger. La même source a expliqué que ce nouveau rapport, remis par les enquêteurs à la juge Maria Tardon de l'Audience nationale espagnole, s'appuie sur les témoignages de 81 migrants marocains, les transcriptions de leurs entretiens, ainsi que l'analyse de photographies documentant les moments les plus critiques des événements, comprenant des noms de hauts responsables de la sécurité, d'autorités civiles et de fonctionnaires à différents niveaux de l'administration marocaine, parmi lesquels le wali de Tétouan, Mohamed El Oualidi, et le wali de la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, Younes Tazi. Le Centre espagnol a affirmé, à ce sujet, que la prise d'assaut de l'enclave espagnole de Ceuta n'était pas un incident spontané, mais une opération planifiée et organisée, soulignant la présence simultanée de responsables de différentes structures de sécurité marocaines, dont certains occupent des postes de direction et de coordination lors du passage de la frontière vers Ceuta, au cours duquel 83 migrants marocains ont perdu la vie, a ajouté le journal. Pour rappel, la Direction générale espagnole du renseignement avait remis, au début du mois en cours, un rapport au juge d'instruction de l'Audience nationale identifiant deux hauts responsables de la sécurité marocaine qui donnaient des instructions aux migrants à leur entrée dans la ville. Il s'agit d'El Oualidi lui-même et du chef de la sécurité de M'diq-Fnideq, Abdel Fattah Sayed Radi. Le Centre a ajouté les noms d'autres responsables de la police marocaine à la liste et a également interpellé les autorités civiles locales, notamment le gouverneur, le préfet de M'diq-Fnideq, le pacha de Fnideq, ainsi que les élus et responsables locaux. D'après ce nouveau rapport, les enquêteurs avaient rédigé jusqu'à la date du 29 octobre dernier, 13 procès-verbaux (PV), identifié des individus grâce à des photographies et recoupé ces PV avec des images des événements, les bases de données de la police et des publications circulant sur les réseaux sociaux et dans les médias marocains.

TUNISIE

42 % des jeunes femmes actives au chômage

Le chômage des jeunes femmes connaît une forte hausse en Tunisie. Au troisième trimestre 2026, son taux atteint 42 % chez les femmes âgées de 15 à 24 ans présentes sur le marché du travail, contre 34,9 % chez les jeunes hommes. Les dernières données de l'Institut national de la statistique (INS), publiées le 15 novembre, révèlent un écart qui s'est nettement creusé en seulement trois mois. Alors que le taux de chômage national s'établit à 15 %, la situation des jeunes femmes apparaît particulièrement préoccupante. Leur taux de chômage a augmenté de 4,9 points depuis le deuxième trimestre, tandis que celui des jeunes hommes a progressé de seulement 0,3 point. L'essentiel à retenir : 42 % : chômage des jeunes femmes actives de 15 à 24 ans ; 34,9 % : chômage des jeunes hommes actifs du même âge ; +4,9 points : hausse du taux de chômage des jeunes femmes en un trimestre et 7,1 points est l'écart de chômage entre jeunes femmes et jeunes hommes au troisième trimestre 2026.

UNE DÉGRADATION PARTICULIÈREMENT RAPIDE EN TROIS MOIS

Au deuxième trimestre 2026, le taux de chômage des jeunes femmes s'établissait à 37,1 %. Il atteint désormais 42 %, soit une augmentation de 4,9 points de pourcentage.

Sur la même période, le taux de chômage des jeunes hommes est passé de 34,6 % à 34,9 %, une augmentation beaucoup plus limitée de 0,3 point.

L'écart entre les deux catégories, qui était de 2,5 points au deuxième trimestre, atteint désormais 7,1 points. Il s'est donc creusé de 4,6 points en trois mois.

15–24 ans 2e trim. 3e trim.
Jeunes femmes 37,1 % 42,0 %
Jeunes hommes 34,6 % 34,9 %
Ensemble des jeunes 35,4 % 37,2 %

Source : INS. Taux de chômage parmi les jeunes actifs de 15 à 24 ans, deuxième et troisième trimestres 2026.

La tendance est encore plus frappante sur l'ensemble des trois premiers trimestres : le chômage des jeunes femmes est passé de 34,1 % au premier trimestre à 37,1 % au deuxième, puis à 42 % au troisième. Chez les jeunes hommes, il est passé de 39,1 % au premier trimestre à 34,6 % au deuxième, avant de remonter légèrement à 34,9 %. En début d'année, le taux de chômage était donc plus élevé chez les jeunes hommes. La situation s'est inversée depuis.

Que signifie exactement un taux de chômage de 42 % ?

Ce chiffre mérite une précision importante. Il ne signifie pas que 42 % de toutes les Tunisiennes âgées de 15 à 24 ans sont au chômage. Le taux de chômage est calculé parmi les personnes appartenant à la population active, c'est-à-dire celles qui travaillent ou qui sont au chômage au sens statistique. Les jeunes femmes poursuivant leurs études sans chercher d'emploi, par exemple, ne sont pas comptabilisées dans cette population active.

POUR COMPRENDRE LE CHIFFRE

Sur 100 jeunes femmes de 15 à 24 ans présentes sur le marché du travail, environ 42 sont au chômage et 58 occupent un emploi. Il ne s'agit pas de 42 jeunes femmes sur 100 dans l'ensemble de cette tranche d'âge.

LE CHÔMAGE FÉMININ ATTEINT 22,1 % TOUS ÂGES CONFONDUS

Les difficultés d'accès à l'emploi ne concernent pas uniquement les plus jeunes. Au troisième trimestre 2026, le taux de chômage des femmes, tous âges confondus, atteint 22,1 %, contre 21,6 % au trimestre précédent. Celui des hommes reste stable à 11,8 %. L'écart entre les femmes et les hommes s'établit ainsi à 10,3 points. Le chômage féminin représente près du double du chômage masculin.

LES FEMMES REPRÉSENTENT MOINS D'UN TIERS DES PERSONNES EN EMPLOI

Au troisième trimestre 2026, la population active tunisienne atteint 4 201 300 personnes, dont 1 341 500 femmes et 2 859 800 hommes. Les femmes représentent ainsi 31,9 % de la population active. Parmi les 3 569 400 personnes occupant effectivement un emploi, on compte 1 045 500 femmes, soit 29,3 % de l'ensemble des personnes en emploi.

SUR LA QUESTION DU SAHARA OCCIDENTAL OCCUPÉ

Un réseau de lobbying marocain dénoncé au sein du Parlement européen

Un réseau de lobbying marocain, reposant sur des pressions, des intimidations et des opérations d'influence au sein des institutions européennes pour défendre les intérêts de Rabat, notamment sur la question du Sahara occidental occupé, a été dénoncé par des eurodéputées et des sources sahraouies, rapporte le journal espagnol El Independiente. Dans un entretien accordé au journal, la députée européenne, Ana Miranda, du Bloc nationaliste galicien (BNG), a dénoncé le déploiement de représentants et de relais marocains au Parlement européen, affirmant que ces derniers surveillent les activités de l'institution et exercent des pressions sur les parlementaires critiques à l'égard de Rabat. L'élue a également fait état d'insultes dont elle a été victime au sein même d'une commission parlementaire, ainsi que de tentatives de perturbation de réunions, de présentations et de conférences consacrées à la défense des droits du peuple sahraoui.

Ces pressions ne viseraient pas uniquement les parlementaires. Des sources au sein du Parlement européen évoquent, de leur côté, des actes d'intimidation aux abords du Parlement européen, dans les rues et les restaurants de Bruxelles, contre des personnes engagées en faveur de la cause sahraouie.

La députée européenne a, par ailleurs, dénoncé le recours du Maroc à la pression migratoire comme instrument de chantage avec l'Union européenne (UE), ajoutant qu'elle est convaincue que les événements de Ceuta avaient été délibérément provoqués et que la Commission européenne redoutait des réactions marocaines.

Selon les données de la plateforme "Integrity Watch EU", qui surveille les activités d'influence au sein des institutions européennes, une trentaine de lobbyistes marocains interviennent au sein de ces institutions.

Selon les sources sahraouies citées par le journal, ce réseau aurait notamment œuvré depuis 2013 pour obtenir une reconnaissance de la prétendue souveraineté marocaine sur le Sahara occidental et favoriser l'inclusion du territoire dans les accords conclus entre l'Union européenne et le Maroc, en dépit des arrêts de la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) déclarant illégaux les accords concernés.

Les résultats de certains votes au Parlement européen témoigneraient toutefois d'un recul de l'influence marocaine depuis l'éclatement du scandale du "Moroccogate" qui a secoué le Parlement européen, dévoilant les "liens dangereux" entre le régime marocain et quelques personnages politiques européens.

Selon des sources sahraouies citées par le journal, le réseau marocain a perdu une partie de ses relais actifs au Parlement européen, tout en mettant en garde contre le risque de sa reconstitution et de sa remise en place au sein des institutions européennes.

2ème partie

AGRICULTURE EN ALGÉRIE :
APPROCHE TERRITORIALE ET GOUVERNANCE SECTORIELLE

Quels parcours alternatifs d'évolution?

Par : Mohamed KHIATI (*)
Docteur et Expert Agronome

Il est à noter que l'activité forestière et sylvicole fut basée historiquement sur l'organisation mise en place d'une manière systématique sur l'ensemble des wilayas sans tenir compte des spécificités quant aux potentialités, aux centres d'intérêt et à l'importance de la charge de travail. L'administration forestière comprend, en 2022, une direction générale avec ses services déconcentrés formés de 58 Conservations, de 210 circonscriptions, de 510 districts et 1396 triages [9] Cette administration (la DGF), a plaidé depuis quelques années pour la révision de ladite loi et de son adaptation aux évolutions et mutations que connait le pays sur le plan économique et social. En effet, une nouvelle loi fut promulguée fin 2023 « relative aux forêts et aux richesses forestières visant leur préservation, leur valorisation et exploitation rationnelle dans le cadre d'une vision globale et durable » [10]. Cette dernière pourrait remédier aux limites de la gestion du patrimoine, déjà constatées. Convient-il de mentionner que le patrimoine forestier demeure exposé à des processus de dégradation liés, en somme, à l'érosion, aux actions anthropiques de défrichement à la prolifération de maladies spécifiques et surtout aux incendies eu égard de sa composition floristique en espèces très combustibles[11]. Une moyenne de 32.000 ha part en feux chaque année [12]. De plus, les produits forestiers (économie forestière), en dépit des mesures engagées restent peu valorisés, alors que les reboisements opérés depuis des décennies à ce jour ont connu un développement considérable, mais l'évaluation des « ratages » n'est pas souvent mesurée. On estime cependant qu'un million d'hectares ont été reboisés depuis l'indépendance. Pour le volet protection des ressources, il est souvent constaté que les plans d'action conçus pour lutter contre la désertification ont tendance à être lents dans leur exécution sur le terrain. La nappe alfatière quant elle reste en deçà de son exploitation et valorisation. Quant à la conservation de la biodiversité, celle-ci est souvent limitée aux parcs nationaux, aux réserves naturelles et autres aires protégées (zones humides) ; elle n'est pas pour autant menée sur la base d'une gestion dynamique durable. La faible connaissance du potentiel faunique ne permet outre mesure, l'identification des menaces qui pèsent sur ce potentiel pour planifier pour gérer au mieux son usage à des fins de développement socio-économiques. Des études effectuées suggèrent le traitement de la biodiversité selon une approche intersectorielle concertée en considérant la vulnérabilité et les impacts des changements climatiques sur les principaux écosystèmes et la diversité biologique. Ces études demeurent toutefois fragmentaires bien que des tentatives en la matière aient été réalisées et qui, dans le fond, sont sporadiques. L'inventaire du patrimoine floristique et faunistique n'est pas systémique.



2.2. Quelques parcours alternatifs d'évolution suggérés :

A l'heure actuelle, l'on devrait se projeter à l'avenir en suggérant quelques options et alternatives pour relever les défis qui doivent être étudiés, à temps et avec soin, car les systèmes alimentaires et agricoles pourraient s'orienter vers différentes trajectoires en fonction de l'évolution d'une série de facteurs dont la croissance démographique, l'usage des ressources naturelles, les choix alimentaires, les technologies utilisées seront autant d'éléments à prendre en considération. Au-delà, des éléments de prospective doivent être établis visant à réexaminer les systèmes agraires et ceux de production avec rationalisation des ressources en eau d'irrigation et de mise en valeur des terres comptenu du glissement de la carte agricole vers le Sud..

Les options proposées ici sont fondées pour l'essentiel, sur les principales sources de préoccupations liées à l'agriculture et à l'alimentation et ce, en corrélation avec la croissance démographique et les tensions et menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et les potentialités agricoles. En termes de démographie, il est constaté une nette évolution des populations avec une tendance à l'agglomération et la sédentarisation de la population rurale. En terme de faciès naturel du monde rural est marqué foncièrement par la diversité de ses zones, ses écosystèmes et agro-systèmes parfaitement dépendant de la géographie, du relief et de la variabilité climatique qui, ensemble, exercent une forte pression sur une agriculture déjà majoritairement pluviale et soumise aux caprices de la nature. A ce titre, essayons de résumer quelques uns des parcours alternatifs susceptibles de guider la vision et l'action du développement au cours des années à venir en corrélation avec la dynamique démographique et l'utilisation des ressources naturelles et l'exploitation des potentialités agricoles il s'agit alors de :

a. Transformer, promouvoir et valoriser les espaces ruraux :

En Algérie, la promotion du monde rural a toujours été au centre des préoccupations des pouvoir publics et ce, depuis l'indépendance. Il s'est transformé à des rythmes accélérés mu par la succession des politiques publiques et tout particulièrement les politiques de développement agricole et rural qui ont induit des changements profonds au gré des possibilités et des opportunités qu'il offre et des différenciations qu'il autorise. Les efforts colossaux entrepris en matière de développement se sont focalisés sur l'apport des investissements productifs conséquents (publics et privés), le désenclavement, le développement des réseaux routiers, de chemin de fer, des télécommunications, l'amenée d'énergie électrique et renouvelable jusqu'aux ménages et villages les plus reculés, l'accès à l'eau potable, l'éducation, les soins médicaux sont autant d'actions ayant conduit à une profonde transformation du monde rural. Parallèlement, l'environnement économique et social de l'agriculture et du monde rural en général, a été pris en charge à travers le règlement de la question foncière, les facilités accordées en matière d'accès aux intrants et aux crédits, la modernisation des assurances agricoles et l'implication des associations et des organisations professionnelles et interprofessionnelles dans les programmes et projets de développement. La dynamique enregistrée a concerné l'ensemble du territoire et a concouru à libérer les initiatives et à créer les synergies entre les divers acteurs. Deux facteurs ont influencé le monde rural : le premier est lié aux programmes et projets de développement; le second aux politiques d'aménagement du territoire, du développement local et surtout à celles du foncier agricole, lesquels facteurs ont induit une double rupture: (i), un bouleversement socio-spatial au niveau des campagnes et (ii), les mutations intervenues à la faveur des changements sociopolitiques. Dans les zones steppiques, les approches de développement appellent implication accrue des agropasteurs et ce, en répartissant le milieu en sous zones géo-climatiques pouvant garantir une meilleure planification et maitrise du pastoralisme. Ceci suggère l'actualisation du code pastoral de 1975,compte tenu des mutations socio-économiques qu'a connues la région en favorisant les processus de préservation, de protection et promotion des espaces agro-pastoraux et pastoraux pour garantir la complémentarité entre la mise en valeur des terres et les parcours de pâturage. D'autre part, l'introduction d'espèces végétales adaptées en milieu steppique, la mise en défens et l'actualisation des études distinguant les terres de parcours, de celles des zones agricoles potentielles sont autant de mesures à entrevoir pour promouvoir les espaces steppiques tout en interdisant les pratiques des labours illicites et les défrichements illégaux par des dispositifs réglementaires spécifiques assortis de l'institution d'un système de veille, de suivi, de contrôle et de vulgarisation appropriés en direction des éleveurs et des agropasteurs. Pour les élevages, l'identification des cheptels par des signes de marquage avec des procédés adaptés, le suivi sanitaire et la traçabilité des déplacements, la préservation des races locales et leurs spécificités génétiques et la dynamisation des interventions et l'exploitation des infrastructures réalisées et leur valorisation demeurent des facteurs permettant la gestion efficiente des parcours et des élevages. Au plan de la mise en valeur des terres, un aspect qui, du reste, façonne le monde rural, l'utile est d'opter pour l'élaboration ou à la finalisation des études de faisabilité des périmètres tout en les orientant vers des systèmes intensifs de type (élevages-fourrages) et d'entrevoir, pour l'abreuvement des cheptels, la réalisation ou la réhabilitation de points d'eau tout particulièrement au niveau des parcours présahariens et des périmètres aménagés. Ici, l'installation de retenues collinaires ou de bassins d'accumulation pourrait servir amplement le domaine agricole et celui de l'élevage. En matière de transhumance, des études portant sur les zones d'hivernage, d'attentes et des couloirs de déplacements s'avèrent d'une grande importance. Cela suggère aux institutions concernées, la mise en place d'un système de suivi usant de techniques modernes (images satellitaires, drones, SIG,…) et la protection zoo-sanitaire des cheptels à travers des équipes de vétérinaires mobiles.

Au plan de la conduite des élevages, il est de pleine utilité d'adopter des approches fondées sur des déterminismes technologiques portant sur la reproduction (insémination artificielle, synchronisation des chaleurs, la sélection des races dans leurs berceaux avec implication des éleveurs et l'orientation d'un nombre de fermes pilotes actuellement érigées en unités de production vers l'élevage et la production de géniteurs permettant leur développement et modernisation. En matière de commercialisation et de valorisation des produits d'élevages, il serait utile de créer des espaces d'écoulement et/ou d'unités de transformations au niveau des grandes agglomérations dans le cadre de l'investissement et de fournir aux intéressé(e)s de petits matériels de valorisation des sous produits (laine, artisanat, produits de terroir),. Les jeunes et les femmes rurales notamment trouveront ici des opportunités d'emplois, de création de revenus et de richesses. Au niveau du Sud, les zones sahariennes offrent de grandes chances de développement et de diversification des productions agricoles d'autant qu'il est constaté que la carte agricole connait aujourd'hui, un glissement vers ces zones dont le développement doit être conduit selon une approche de durabilité. Dans ces zones pour le moins fragiles, le système oasien ancestral repose sur un modèle de développement intégré tant sur le plan économique et social que culturel ou encore environnemental nécessitant, sin die, un traitement en terme de transition agro-écologique axée sur un modèle agricole associant pratiques empiriques et innovations technologiques actuelles. Aujourd'hui, les efforts consentis par l'Etat en matière d'encouragement de l'investissement agricole privé dans le Sud à travers des projets structurants constituent une variable-clé dans la réalisation des objectifs visant à assurer la sécurité alimentaire durable du pays et la promotion socioéconomique du pays.

Ce faisant, deux éléments sont à prendre en compte. Le premier est relatif aux coûts afférents aux investissements en amont et en aval en matière de réalisation de forages, du raccordement au réseau électrique, de construction d'unités de transformation et l'ouverture de pistes d'accès aux structures de stockage. Le second porte sur l'efficience des projets d'envergure qui suggèrent leur bonne gouvernance en s'appuyant sur des compétences humaines aptes à mener des études de faisabilité selon des modes concertés entre les diverses institutions impliquées et acteurs dans le but de réduire au maximum leurs coûts. Dans cette région, la mise en valeur des terres constitue une aubaine pour le développement local et régional. Les investissements consentis sont de pleine mesure, mais faut-il que les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue créeraient des agglomérations aptes à répartir la population sur le territoire national et permettre par conséquent, la promotion et la valorisation des espaces ruraux et l'amélioration des populations qui y vivent et garantir le repeuplement de la région. A ce titre, les programmes structurants au niveau du Sud devraient permettre une réelle relance de l'agriculture par la mobilisation de capitaux publics et privés visant essentiellement, la promotion des cultures dites stratégiques (céréales, oléagineux, protéagineux, maraichage, etc.) dont l'Algérie en est dépendante des marchés extérieurs. Pour y parvenir, les interventions du développement doivent se focaliser en priorité, sur la préservation, la protection et la promotion des agro-systèmes en vue d'améliorer ses fonctions économiques et sociales et étendre les superficies irriguées tout en respectant les principes de leur durabilité. Aussi, convient-il de s'intéresser aux petites exploitations agricoles de type « agriculture familiale » et encourager l'installation des grandes exploitations à valeurs ajourées avec la recapitalisation de l'agriculture par leur mise à niveau, comme serait-il utile d'entrevoir des programmes d'aménagement des parcours sahariens pour servir les élevages en intensifiant la réalisation et/ou la réhabilitation des points d'eau, d'assurer la couverture sanitaire des cheptels, de valoriser les produits d'origine animale par la création d'unités de services, d'abattage, de mini-laiteries et d'artisanat. Ceci appelle la synergie intersectorielle.

Suite en page 9

Suite de la page 8

D'autre part, l'on sait que le palmier dattier hormis sa production constitue l'une des grandes richesses en régions sahariennes, ses sous produits peuvent être exploités en industrie pharmaceutiques, en artisanat, en mobilier et autres ; c'est dire en bref qu'il peut fournir un cadre d'une bio-économie intégrée dans les domaines de l'industrie, de la pharmacie et de l'agriculture. Par ailleurs, dans ces zones, le développement des agro-systèmes exige également des investissements moraux notamment en matière de recherche-développement pour induire les changements techniques nécessaires et par l'élargissement du maillage des structures d'accompagnement d'autant plus que de nouvelles wilayas ont été aujourd'hui, créées. Sur le plan environnement, les zones sahariennes sont soumises à des processus de dégradation liés à l'ensablement, à la salinisation et à l'hydrogromorphie. Cela suggère des mesures de protection et de préservation des écosystèmes entre autres les systèmes ingénieux ancestraux tels les foggaras et les Ghouts et d'entreprendre par ailleurs, la sauvegarde des Ksours en tant que patrimoine matériel et immatériel et les valoriser dans le cadre du tourisme et de l'agro-tourisme.

b. Raisonner les systèmes agraires et adapter les systèmes de production :

Si l'on se projette dans l'avenir du monde agricole et rural, l'idée est de voir comment façonner les programmes et projets de développement inscrits dans les politiques agricoles et rurales, des systèmes agraires adaptés aux conditions agro-climatiques en réponse aux besoins économiques et sociaux et d'améliorer davantage la résilience des systèmes alimentaires. Dans la pratique agricole, c'est à partir de systèmes agraires raisonnés que découlent des systèmes de production adaptés à des situations diverses et viables, c'est-à-dire reproductibles. En Algérie, une lecture des systèmes de production sur la base des données disponibles font état qu'hormis l'arboriculture, la vigne et le maraichage qui constituent quelque 10% de la sole arable, les céréales et la jachère sont par contre, majoritaires dans la SAU. Alors que les légumineuses restent marginales et d'autres cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu développées au moment où la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée. Cette tendance requière une certaine conversion des pratiques agricoles dans certaines zones potentielles pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles. Les cultures stratégiques ont divers types de débouchés, tant pour la nutrition humaine (céréales, oléagineux, cultures sucrières, légumes secs) que pour l'alimentation animale (Orge, mais, tourteaux d'oléagineux, protéagineux et fourrages). Le système de leur production doit être murement réfléchi pour garantir sa durabilité, améliorer la fertilité des sols et préserver les ressources naturelles, notamment hydriques. A ce sujet, la caractérisation des systèmes de production des différentes zones agro-écologiques doit constituer une priorité dans tout plan de développement des filières agricoles stratégiques. En effet, la diversification des rotations dans les pratiques d'assolements permettrait de rompre les cycles des maladies, des ravageurs et des adventices, d'améliorer la qualité des sols et d'accroître la production et la qualité. Aussi, au vu de ces considérations, pour les objectifs des politiques agricoles, l'action sera d'opter pour une transformation des systèmes de production agricole, une démarche qui s'avère urgente et nécessaire pour répondre aux grands défis de la sécurité alimentaire auxquels doit faire face le pays les années à venir. La promotion des cultures stratégiques dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, de richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles. L'ensemble de ces considérations suggèrent en filigrane, d'envisager les programmes et les projets de développement selon des approches différenciées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les données historiques et sociologiques des systèmes agraires. Dans le sud, les Oasis peuvent à elles seules constituer des zones de diversification des productions agricoles. C'est un fait historique. Elles ont depuis toujours été le socle de la pratique agricole dans les zones sahariennes. Mais cependant, elles sont soumises, dans la plupart des cas, à des phénomènes de dégradation liée à l'ensablement, la salinisation et parfois à l'hydromorphie. A ce titre, convient-il d'envisager les interventions de développement selon les principes de la durabilité, comme, il est important de protéger et préserver les systèmes ingénieux ancestraux tels les foggaras et les Ghotts et conserver également les Ksours qui constituent un patrimoine matériel et immatériel à développer et valoriser dans selon une approche socio-économique harmonieuse. Encore faut-il protéger et préserver et développer l'ensemble de ces espaces à travers des programmes opérationnels de lutte contre la désertification et l'érosion, des programmes d'adaptation des espèces aux conditions du milieu, des systèmes de production par zone agro-écologique en s'appuyant sur des études agro-pédologiques, climatiques et économiques visant la préservation et valorisation des ressources naturelles, ainsi que la productivité et les productions de ces systèmes. Enfin, quelque soient les contraintes d'ordre naturel, le pays est marqué par la diversité de ses milieux naturels et ses écosystèmes divers qui autorisent une diversification des productions, garantissant non seulement la sécurité alimentaire, mais offrant également des opportunités certaines pour l'exportation de produits agricoles à longueur d'année.

c. Augmenter la production des filières et améliorer les pratiques agricoles.

Le modèle de production utilisé durant les 50 dernières années, en relation avec la révolution verte était basé fondamentalement sur la mécanisation, le travail intensif du sol, de l'emploi de variétés à haut rendement et l'utilisation intensive d'intrants, d'herbicides et de produits phytosanitaires. Or ce modèle de production hérité a entrainé la surexploitation d'un bon nombre d'écosystèmes mettant en péril leur productivité future. Parmi les externalités de ce modèle on peut citer la dégradation des terres, la salinisation des zones irriguées, l'extraction excessive imposée aux nappes aquifères souterraines, le renforcement des résistances des ravageurs et parfois l'érosion de la biodiversité. Alors qu'en parallèle et pendant longtemps, les pratiques agricoles n'ont pas tellement changé, un phénomène tendant à réduire la fertilité des sols et menacer les ressources naturelles.

Dans un tel contexte, le défi pour les années à venir réside dans la recherche d'un modèle de production agricole, à la fois productif et durable sur le plan de l'environnement, c'est-à-dire celui qui assure la production d'aliments à travers une approche éco-systémique qui met à profit la contribution de la nature à la croissance des plantes : matière organique, régulation des débits d'eau, pollinisation et lutte biologique contre les maladies et les insectes ravageurs. Au sens opérationnel et pratique, l'agriculture s'appuie sur deux segments de production. Le premier porte sur les filières végétales ; le second concerne les filières animales. Ces deux domaines sont intimement liés et interdépendants. Ils relèvent des systèmes de production envisagés dans des exploitations agricoles, petites, moyennes ou grandes qui, ensemble font partie du système agraire adopté, dont l'orientation et la gouvernance dépendent des politiques agricoles et rurales envisagées.

c. En matière de production végétale,

L'intensification durable des cultures devra être fondée tout particulièrement sur une approche différenciée. Certes l'intensification suppose un volume de connaissances plus conséquent que celui usité dans la plupart des systèmes conventionnels d'exploitation agricole. Elle offre à priori, beaucoup d'avantages aux petits agriculteurs majoritaires de surcroit sur le territoire national. Ainsi, fut-il, il convient de renforcer leur productivité en réduisant les coûts et ce, en améliorant la résilience au stress et leurs capacités de gestion du risque. Dans ce contexte, les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement devront allier les connaissances traditionnelles aux technologies modernes adaptées aux besoins des petits producteurs surtout ceux qui n'ont pas assez de possibilités d'investissement. Elles doivent encourager le recours à l'agriculture de conservation qui stimule la productivité et les rendements tout en améliorant la qualité du sol, l'utilisation de variétés de semences de qualité et à haute productivité, la protection intégrée, la nutrition des plantes sur des sols sains et la gestion efficace de l'eau d'irrigation avec usage de systèmes économiseurs de cette ressource rare. De telles pratiques permettront, selon les sciences agronomiques, de maîtriser les ravageurs en protégeant les ennemis naturels plutôt qu'en pulvérisant des pesticides sur les cultures. Par ailleurs, l'usage judicieux des engrais minéraux et des apports de quantités d'eau aux bons endroits et aux bons moments constituent aussi les principes d'une agriculture raisonnée au regard des conditions de l'environnement et du climat qui prévalent d'autant que le pays est caractérisé par les tendances à la semi-aridité et aridité sur une large partie du territoire. En Algérie, il est reconnu que l'agriculture repose sur deux types de pratique : une agriculture dite moderne et celle dite traditionnelle. Cette dernière occupe les ¾ de la SAU. Elle se caractérise par une faible mécanisation et souvent par une faible utilisation des intrants : engrais, fertilisants et produits phytosanitaires. L'on se rappelle dans ce cadre que les données du RGA, 2001, bien que ses données soient anciennes méritant actualisation montrent que seul 14% des exploitations utilisent des engrais, 9% des herbicides et semences sélectionnées, 6% un semoir en ligne. Il ne serait pas alors étonnant que les rendements enregistrés soient faibles. Au-delà, des changements de pratiques et des comportements sont aujourd'hui nécessaires pour aller vers une agriculture économiquement viable, écologiquement durable et socialement acceptable. Autrement dit, tendre vers une agriculture moderne, tout en respectant les principes des pratiques ancestrales des agriculteurs. L'approche de type « bonnes pratiques agricoles » (Good agricultural practices» est à privilégier en matière de développement agricole durable. D'autre part, le secteur agricole dispose aujourd'hui de ressources naturelles et en terres cultivables. Celles-ci demeurent néanmoins sujettes à des menaces dont la sécheresse récurrente constitue la principale contrainte à la pratique agricole résultant des changements climatiques. Ainsi la tendance au réchauffement climatique entraîne le déplacement des limites naturelles végétales et contribue de la sorte à l'extension géographique de la zone d'influence de différents bio-agresseurs des cultures qui provoque un déséquilibre de la biocénose de certains agro-systèmes fragiles notamment en milieu steppique et saharien. Dans ce contexte, il est de pleine mesure d'engager des études, car le constat d'hier n'est pas toujours valable aujourd'hui. Les choses ont parfaitement changé. L'on constate de visu, aujourd'hui un certaine variabilité des cycles végétatifs et de stades « phoénologiques » de nombreuses cultures. A titre d'exemple, l'on s'aperçoit que la floraison chez beaucoup d'espèces arboricoles se fait d'une manière précoce par rapport à des années précédentes. Cela pourrait aussi être le cas de la réduction des cycles chez les céréales ou autres cultures menant à cette interrogation : Le calendrier des techniques culturales reste t-il le même ou faudra-t-il entamer des recherches sur le sujet (?). Le milieu universitaire agronomique ou scientifique devra confirmer ou infirmer de tels constats. Autrement dit, est ce qu'on peut rester toujours à adopter les mêmes itinéraires techniques hérités ou y'a-t-il un glissement qui s'est opéré nécessitant adaptation(?) Par ailleurs, l'extension des cultures céréalières sur des terres déjà fragiles et dépourvues pour la plus part de matières organiques dont on ne connait pas assez la teneur en minéraux (apports et exportations) à défaut d'analyse du sol entrainent inévitablement des rendements faibles et irréguliers. Pour le maraichage et l'arboriculture, une certaine avancée en matière de productivité est enregistrée, mais il reste que beaucoup d'efforts doivent être déployés pour avoir l'optimum de production d'où découle l'idée d'améliorer sans cesse, les rendements des cultures et tout particulièrement celle des cultures stratégiques, si l'on veut réellement assurer de meilleures productions agricoles. Une agriculture à productivité élevée doit reposer dans une large mesure sur l'existence d'un matériel génétique suffisamment adapté aux conditions agro-climatiques et à l'évolution du marché. Les résultats mitigés obtenus suite à l'utilisation de variétés à haut rendement, surtout en années de sécheresse où dans des conditions de cultures difficiles rendent nécessaire le recours aux variétés anciennement cultivées considérées comme base génétique pour créer de nouvelles variétés mieux adaptées. Il est à relever que le dernier inventaire réalisé en Algérie depuis plusieurs décennies fait que nous ignorons le nombre d'espèces qui auraient disparu et celles qui seraient raréfiées suite à des phénomènes naturels ou anthropiques d'où la nécessité de reconstituer le matériel génétique dans les banques de gênes et de semences. A cela s'ajoutent d'autres contraintes majeures à l'agriculture parmi lesquelles, il y'a lieu de citer, dans l'agriculture traditionnelle surtout, la non maîtrise des techniques culturales, la salinité, les gelées, les dates et les doses de semis et quelques autres encore. Dans ce contexte, l'adoption de programmes intenses de recherche-développement-vulgarisation agissant dans un cadre de synergie et de cohérence avec l'ensemble des acteurs pourrait contribuer à trouver des solutions aux diverses préoccupations auxquelles buttent les agriculteurs sur le terrain. L'objectif est enfin, d'asseoir les bases techniques d'une agriculture performante, productive et respectueuse de l'environnement à la fois. La démarche devra cibler en priorité les cultures stratégiques à la lumière des céréales, des légumineuses alimentaires, des cultures oléagineuses, protéagineuses et maraîchères), ainsi que les cultures à avantages comparatifs telles l'arboriculture, la phoeniciculture, les plantes aromatiques et médicinales et les ressources phytogénétiques à intérêt alimentaire, agronomique et économique. A ce sujet, la diversification et l'intensification durable des cultures à travers des processus d'amélioration génétique des plantes et production des semences et plants résistants et hautes productivités au niveau des différents agro-systèmes et écosystèmes d'importance agricole constituent une priorité de premier plan, sauf que l'approche doit être minutieusement conduite car, des études ont montré que l'intensification a néanmoins engendré des phénomènes de pullulation de certains bio-agresseurs qui occasionnent des dégâts considérables. Pour pallier à ces problèmes, des opérations de lutte chimique basée sur des pesticides de différentes familles sont préconisées dès que le seuil de nuisibilité est atteint et sont conduites sous forme de pulvérisations ou de poudrages. La lutte chimique reste aujourd'hui l'outil principal contre les ennemies des cultures, mais, elle présente cependant et dans certains cas, des dangers et entraîner des répercussions défavorables d'une manière générale sur l'écosystème agronomique et l'environnement d'où la nécessité de privilégier la lutte biologique et de mener les programmes de protection des végétaux selon des principes de durabilité.

c. En matière de productions Animales :

Il est souvent établi que le secteur de l'élevage est difficilement maîtrisable surtout du point de vue évaluation et statistique compte tenu des flux et de la variabilité saisonnière des cheptels. Cela suggère une attention particulière quant à la mise en place d'un réseau d'information et de suivi du patrimoine animalier, bien que cela soit une tâche difficile à réaliser dans la pratique notamment pour l'élevage ovin. L'approche pourrait fournir des indicateurs sur l'évolution des cheptels et l'appréciation de leurs productions.

A suivre

L'ECHO D'ALGERIE

TARIFS, MOTORISATION ET ÉQUIPEMENTS

Fiat Algérie lance le nouveau «Doblò Panorama Street» assemblé à Tafraoui

Fiat Algérie poursuit le développement de sa production locale avec l'introduction d'une nouvelle déclinaison sportive et exclusive au sein de son usine de Tafraoui, située dans la wilaya d'Oran.



Le constructeur transalpin vient en effet, d'officialiser le lancement sur le marché national du nouveau Doblò Panorama Street, un modèle en édition limitée qui s'affiche au tarif public de 3 millions 869 mille dinars algériens, ce qui équivaut à 386,9 millions de centimes. Cette nouvelle offre industrielle vient enrichir la gamme de véhicules assemblés localement, répondant ainsi à une demande croissante des familles algériennes à la recherche de polyvalence, de confort et d'un design distinctif.L a marque italienne a tenu à préciser que l'acquisition de ce modèle en édition limitée est rigoureusement encadrée et s'adresse en priorité aux clients déjà inscrits et pré-enregistrés sur la plateforme numérique dédiée au Doblò Panorama. Le traitement des dossiers s'effectue de manière strictement chronologique, selon l'ordre des enregistrements. Les concessionnaires agréés du réseau national prennent ainsi attache avec les acquéreurs potentiels pour leur proposer l'une des finitions disponibles en fonction des stocks, à savoir les versions Colt, Club, ou cette fameuse série spéciale Street. Sous le capot, le Doblò Panorama Street mise sur des prestations éprouvées et adaptées aux exigences routières locales. Il est animé par un bloc essence de 1,6 litre, affichant exactement 1587 centimètres cubes de cylindrée. Ce moteur à quatre cylindres développe une puissance maximale de 115 chevaux, couplé à un couple généreux de 150 nanomètres disponible à bas régime. La transmission est confiée à une boîte de vitesses manuelle à cinq rapports qui transmet la puissance aux roues avant. Côté performances, le constructeur annonce une vitesse de pointe pouvant atteindre 200 km par heure, tandis que l'exercice du zéro à cent kilomètres par heure est expédié en onze secondes et demie. En matière d'efficience énergétique, la consommation mixte s'établit à environ 7,8 litres aux cent kilomètres, générant des émissions de dioxyde de carbone de l'ordre de 155 grammes par kilomètre. Les dimensions généreuses de l'utilitaire familial garantissent une habitabilité remarquable. Long de 4,403 mètres, large de 1,846 mètre et haut de 1,796 mètre, il repose sur un empattement de 2,785 mètres qui favorise la stabilité sur route. Avec un poids à vide de 1439 kg et un réservoir de carburant d'une capacité de 60 litres, le véhicule se montre parfaitement taillé pour les longs trajets. À bord, l'espace de chargement constitue l'un de ses points forts majeurs, avec un volume de coffre de base fixé à 775 litres, lequel peut s'agrandir de manière spectaculaire pour atteindre jusqu'à 3000 litres une fois les dossiers de la banquette arrière rabattus. Esthétiquement, l'édition limitée Street se distingue par une allure résolument sportive. Elle se pare exclusivement d'une livrée noire brillante baptisée Cinema Black, rehaussée par un nouveau spoiler arrière assorti et un monogramme distinctif arborant l'appellation Street sur le hayon. L'extérieur se dote également de jantes en alliage noir brillant de 16 pouces chaussées de pneumatiques 205/60, ou en option de jantes au design diamanté de 17 pouces avec des pneus 205/55. L'ensemble est complété par des barres de toit longitudinales, des vitres arrière surteintées et électriques, des rétroviseurs extérieurs rabattables électriquement, des poignées de portes noir brillant, des projecteurs avant à technologie Fiat EcoLED, des feux antibrouillard, ainsi qu'une lunette arrière ouvrante indépendante de type Magic Window. L'habitacle fait la part belle à la modernité et à la digitalisation. Il intègre une instrumentation entièrement numérique matérialisée par un écran de 10 pouces, secondé par une grande tablette tactile centrale Fiat Touch Plus de 10 pouces offrant une haute définition. Ce système multimédia assure une compatibilité complète avec Apple CarPlay et Android Auto, fonctionnant aussi bien en mode filaire que sans fil, et se complète par la connectivité Bluetooth, deux prises USB-C et un système audio à six haut-parleurs. Le confort n'est pas en reste grâce à des sièges ergonomiques habillés d'une sellerie en tissu soignée, dotés d'un réglage manuel des lombaires et d'un accoudoir pour le conducteur, tandis que le siège passager avant rabattable dispose également d'un accoudoir.

La banquette arrière fractionnable permet une modularité optimale. Le conducteur profite en outre d'un volant multifonction, d'une climatisation automatique, d'un frein de stationnement électrique et d'une console de pavillon fonctionnelle. Le volet de la sécurité active et passive bénéficie d'une dotation exhaustive. Le véhicule embarque des airbags frontaux pour le conducteur et le passager, des airbags latéraux avant, ainsi que les systèmes électroniques indispensables tels que l'anti-blocage des roues ABS, le contrôle électronique de stabilité ESP et l'assistance au freinage d'urgence AFU.

La sécurité au quotidien est renforcée par le contrôle de la pression des pneus, le régulateur et limiteur de vitesse, les capteurs de luminosité et de pluie, ainsi qu'une caméra de recul couplée à des radars de stationnement arrière. Des alertes de non-bouclage des ceintures pour l'ensemble des passagers, des fixations Isofix pour sièges enfants et une protection en tôle sous le moteur complètent cet équipement de série.

L'ALGERIE AUJOURD'HUI

EXPOSITION COLLECTIVE À LA VILLA BOULKINE

Cinq artistes africains croisent leurs regards

La villa Boulkine a accueilli, avant-hier, le vernissage de l'exposition "Utopie et territoire", fruit d'une résidence artistique panafricaine organisée par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC). Réunissant cinq artistes de Tunisie, d'Égypte, d'Algérie et du Sahara occidental, cette initiative propose une exploration collective des territoires, des mémoires et de l'histoire africaine, à travers des démarches artistiques plurielles.

Conçue comme un parcours évolutif, la résidence, intitulée "Utopie et territoire", s'est déroulée du 20 octobre au 14 novembre, sous le commissariat de Walid Aidoud. Elle s'est articulée autour de trois temps : une première phase de recherche à la villa Boulkine, du 20 au 29 octobre, suivie d'un travail de terrain, du 30 octobre au 8 novembre, dans le cadre d'ARTIFARITI (Rencontre internationale des arts et des droits de l'homme au Sahara occidental) dans les camps de réfugiés sahraouis de Tindouf, avant une dernière étape consacrée à la production artistique, du 9 au 14 novembre, à Alger.

Cinq artistes ont pris part à cette expérience de création nomade et collaborative, à savoir la Tunisienne Amira Mtimet, l'Egyptienne Sahar Dourgham, les Algériens Hicham Chibatte et Imad Bekkair, ainsi que l'artiste sahraouie Nana Maaruf. Chacun a investi le projet à partir de son univers et de sa sensibilité. Hicham Chibatte présente une série de photographies en noir et blanc, Nana Maaruf participe avec un court-métrage consacré à la résilience de la jeunesse sahraouie, la plasticienne Amira Mtimet explore différents environnements culturels et naturels, Sahar Dourgham propose des toiles de grand format, et Imad Bekkair fait découvrir des peintures réalisées dans une approche figurative. Le vernissage a été marqué aussi par une table ronde réunissant les artistes et des spécialistes du patrimoine et de l'art, donnant lieu à des échanges autour des démarches de création, des expériences de terrain et des liens entre expression artistique, histoire et mémoire.

L'EXPRESS

La CNEP Banque enrichit son offre avec deux nouveaux services

La CNEP Banque a annoncé hier le lancement de deux produits conçus pour mieux répondre aux attentes de ses clients et suivre l'évolution du marché. Le premier baptisé Maktab@ tech s'adresse aux parents d'élèves ainsi qu'aux étudiants. Il permet de fi nancer l'achat d'équipements informatiques, mais aussi de bureaux et de meubles de rangement destinés à aménager un espace de travail. Le montant peut atteindre cinq cent mille dinars dans la limite de quatre-vingt-dix pour cent du prix d'achat. Le taux d'intérêt est fixé à quatre-vingt-cinq pour cent et n'est accessible que par la plateforme numérique CNEP Market. Celle-ci propose un catalogue en ligne, la possibilité de simuler un crédit pour vérifier sa capacité d'endettement et un suivi complet du dossier. Le second produit nommé Cardless Agence fonctionne grâce à l'application CNEP Connect. Il permet remboursement peut s'étaler sur trente-six aux titulaires de comptes chèques d'épargne ou commerciaux d'effectuer des retraits et des versements mois. Cette offre concerne les élèves de tous les cycles ainsi que les apprenants de la formation professionnelle. Elle n'est d'espèces dans n'importe quelle agence du réseau sans avoir besoin d'une carte bancaire.

PALESTINE OCCUPÉE

Le génocide sioniste se poursuit contre les palestiniens à Gaza

Plusieurs citoyens ont été blessés, hier, par des tirs des forces d'occupation sioniste au sud de la ville de Khan Younès.



Des sources médicales du complexe hospitalier Nasser ont rapporté l'arrivée de trois personnes blessées — dont un enfant — atteintes par des tirs de l'occupation à l'intérieur d'une école, au sud de la ville de Khan Younès, dans le sud de la bande de Gaza. Trois Palestiniens sont tombés en martyrs dimanche dans la bande de Gaza, dont deux dans une frappe de drone de l'occupation sioniste près de Rafah et un troisième qui a succombé à des blessures subies lors d'une précédente attaque, selon des sources médicales. La frappe de drone a visé une zone proche de la mosquée Mouawiya, à Al-Mawasi, au nord-ouest de Rafah. Elle a tué Ahmed Saïd Fathi Abdeen et Moataz Hajji et fait plusieurs blessés. Selon une source au sein de l'autorité chargée des points de passage de Gaza, l'attaque a visé un poste du ministère de l'Économie chargé de contrôler les camions de marchandises entrant dans l'enclave par le passage de Kerem Shalom. Abdeen, âgé de 34 ans, faisait partie des employés qui y travaillaient, a précisé cette source. Le même site avait été frappé le 28 octobre, tuant six employés gouvernementaux. Selon le Bureau des médias du gouvernement à Gaza, ils inspectaient les marchandises entrantes pour en vérifier la sécurité et empêcher la contrebande. Dans la ville de Gaza, Abdallah Mazen Hassouna, 28 ans, a succombé aux blessures subies lors d'une précédente frappe israélienne contre une tente de déplacés dans la rue Al-Jalaa, a indiqué une source médicale. Un autre Palestinien a été blessé par des tirs de l'armée israélienne dans le secteur d'Al-Satr al-Gharbi, à Khan Younès. Des sources locales ont également signalé la poursuite de bombardements d'artillerie à l'est de la ville de Gaza, ainsi que des tirs de la marine israélienne le long du littoral. À Jabalia, des véhicules militaires et des drones quadricoptères israéliens ont ouvert un feu nourri sur des habitations et des tentes abritant des déplacés palestiniens, selon ces mêmes sources. Dans le centre de l'enclave, des témoins ont rapporté que des drones quadricoptères israéliens avaient largué des boîtes contenant des explosifs près du pont de Wadi Gaza, sur la route Salah al-Din, provoquant de fortes explosions. Selon le dernier bilan publié par le ministère de la Santé à Gaza, les violations israéliennes de l'accord de cessez-le-feu avaient fait 1 643 morts et 5 964 blessés parmi les Palestiniens jusqu'à samedi.

Depuis octobre 2023, Israël mène une guerre génocidaire dans la bande de Gaza, qui a fait plus de 74 000 morts et plus de 176 000 blessés, en majorité des femmes et des enfants. La guerre a également détruit environ 90 % des infrastructures du territoire. Les Nations unies estiment le coût de la reconstruction à quelque 71,4 milliards de dollars.

DÉCLARATION CONJOINTE DU ROYAUME-UNI, DE L'AUSTRALIE, DU CANADA ET DE L'ITALIE : LA SITUATION À GAZA EST « CATASTROPHIQUE » ; APPEL À L'ACHEMINEMENT IMMÉDIAT DE 150 000 TENTES

Les ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, de l'Australie, du Canada et de l'Italie ont qualifié, ce dimanche, la situation humanitaire sur le terrain dans la bande de Gaza de « catastrophique ». Ils ont mis en garde contre les conséquences de l'arrivée de l'hiver pour des centaines de milliers d'habitants dépourvus d'abri. Dans une déclaration commune publiée sur le portail officiel du gouvernement britannique, les quatre pays ont souligné que les récentes inondations ayant frappé la bande de Gaza ont aggravé la souffrance des civils, précisant que ces intempéries ne constituaient que « la première tempête de cet hiver ». Les ministres ont affirmé que la population de Gaza a un besoin urgent d'abris et d'aide humanitaire, révélant que 150 000 tentes ainsi que d'autres fournitures vitales sont bloquées à la frontière et empêchées d'entrer dans la bande de Gaza. Ils ont insisté sur le fait que « cette situation peut encore être totalement transformée ; il est encore temps d'agir avant que l'hiver ne s'installe pleinement ».

Les quatre pays ont exhorté le gouvernement de l'occupation sioniste à prendre des mesures urgentes, notamment : mettre fin immédiatement aux retards, permettre un accès rapide et sans entrave de l'aide humanitaire à l'ensemble de la bande de Gaza, ouvrir les points de passage pour laisser entrer les tentes accumulées à la frontière, et autoriser l'entrée de biens à double usage nécessaires au bon déroulement des opérations humanitaires et aux efforts de relèvement précoce, avant qu'il ne soit trop tard. Les ministres des Affaires étrangères du Royaume-Uni, de l'Australie, du Canada et de l'Italie ont conclu leur déclaration en appelant toutes les parties à mettre en œuvre le « plan global pour Gaza », à respecter l'accord de cessez-le-feu et à honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire, afin de garantir que l'aide parvienne à ceux qui en ont besoin.

UN FORUM DE L'UNA SUR « LE PROJET E1 ET JÉRUSALEM » APPELLE À UNE MEILLEURE COORDINATION MÉDIATIQUE POUR CONTRER LES PROJETS COLONIAUX

Le forum médiatique virtuel, intitulé « Le projet de colonisation E1 et Jérusalem : dimensions géographiques, humanitaires et juridiques, et leurs implications pour la solution à deux États », a appelé au renforcement de la coopération et de la coordination entre les agences de presse et les institutions médiatiques des États membres. L'objectif est de garantir que les faits concernant les colonies israéliennes, au premier rang desquelles le projet de colonisation EI, soient portés à la connaissance de l'opinion publique régionale et internationale. Cet appel figure dans les recommandations finales issues du forum, organisé dimanche, par l'Union des agences de presse de l'OCI (UNA), en coopération avec la Mission permanente de l'État de Palestine auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Les recommandations préconisent un suivi médiatique constant du projet colonial E1, en surveillant ses phases de mise en œuvre ainsi que les développements sur le terrain et sur le plan juridique. Il s'agit de maintenir cette question au cœur de l'actualité médiatique et des préoccupations de l'opinion publique internationale, en s'appuyant notamment sur les observatoires juridiques et médiatiques de l'OCI.

Le forum a recommandé l'adoption d'une stratégie médiatique globale concernant les projets coloniaux, articulée autour des axes suivants :

Humaniser la couverture médiatique : mettre en lumière les récits de résilience quotidienne des communautés bédouines, ainsi que les efforts nationaux et locaux visant à permettre aux habitants de rester sur leurs terres et à soutenir leurs moyens de subsistance. Utiliser une terminologie juridique et internationale précise : distinguer clairement entre l'approbation des plans, le lancement des appels d'offres, l'attribution des contrats et le début effectif des travaux sur le terrain. Recourir à des cartes et à des supports visuels explicatifs : illustrer la localisation du projet, son étendue et sa proximité avec Jérusalem-Est et la colonie de Ma'ale Adumim, ainsi que son impact potentiel sur la continuité géographique entre le nord et le sud de la Cisjordanie. Le forum a également préconisé une communication et une coordination accrues entre les médias des États membres de l'OCI et les experts palestiniens, afin de fournir des informations actualisées et documentées sur les projets coloniaux, ainsi que sur leurs dimensions juridiques et humanitaires. Il a enfin appelé à l'organisation d'une conférence internationale conjointe entre l'OCI et les Nations unies, réunissant des experts en droit, en droits humains et en urbanisme, en vue d'élaborer un plan d'action assorti d'un calendrier précis pour traiter la question des colonies israéliennes, et plus particulièrement celle du projet E1. Les recommandations ont mis l'accent sur la coopération avec les mécanismes des Nations Unies pour surveiller la construction de colonies, les saisies de terres, les démolitions, les déplacements forcés et les violences commises par les colons, le tout assorti de la soumission de rapports réguliers. Elles ont en outre appelé à interdire les échanges commerciaux, les investissements, le financement et les marchés publics liés aux colonies, et à obliger les entreprises à se désengager des activités liées à la colonisation et à respecter les droits humains. Le forum a exigé l'imposition de sanctions coordonnées à l'encontre des entités responsables de l'expansion des colonies, des déplacements forcés et des violences des colons, afin de renforcer l'obligation de rendre des comptes et de mettre fin à l'impunité. Il a également préconisé la création d'un fonds international destiné à la protection et à l'assistance juridique des communautés palestiniennes menacées, tout en soutenant les mécanismes de responsabilisation. Ce fonds devrait financer la représentation juridique, le soutien à l'enregistrement des terres, le suivi diplomatique, une présence protectrice, des hébergements d'urgence et la reconstruction des infrastructures civiles illégalement démolies. Il a appelé à recourir à la justice internationale et à intégrer le dossier du plan « E1 » dans l'enquête en cours sur les crimes liés à la colonisation, en le qualifiant de crime de guerre à part entière. Le forum a recommandé d'intensifier l'action diplomatique au sein des organisations internationales, au premier rang desquelles les Nations Unies, afin de poursuivre les entités et les individus impliqués dans les projets de colonisation, tout en renforçant les alliances internationales avec les peuples, les gouvernements et les organisations qui s'opposent aux politiques et pratiques israéliennes. Il a par ailleurs recommandé la mise en place d'un comité conjoint permanent, composé d'entités participantes et d'experts, chargé de suivre en continu l'évolution du dossier de la colonisation et de coordonner des actions communes pour y faire face sur les plans politique, diplomatique et médiatique. Pour sa part, le représentant permanent de la Palestine auprès de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), l'ambassadeur Hadi Shibli, a salué les conclusions et les recommandations issues de ce forum médiatique virtuel. Shibli a affirmé que le succès de ce forum est le fruit d'efforts concertés et d'une coordination constante entre les instances organisatrices. Il a exprimé l'espoir que des mesures immédiates soient prises pour mettre en œuvre les principales recommandations, compte tenu de l'accélération de l'expansion des colonies, des crimes commis par les colons, des déplacements forcés et de la judaïsation de Jérusalem et de ses lieux saints dans l'ensemble du territoire palestinien occupé, ainsi que de l'aggravation de la crise humanitaire dans la bande de Gaza, conséquence des crimes liés à l'occupation en cours.

La bronchite aiguë

La bronchite se caractérise par une inflammation des bronches, les conduits qui mènent l'air inspiré de la trachée aux poumons. L'inflammation rend la respiration plus difficile, car les parois des bronches sont enflées et produisent une quantité importante de mucus. La bronchite s'accompagne d'une toux profonde.



LA BRONCHITE AIGUË, QU'EST-CE QUE C'EST ?

La bronchite se caractérise par une inflammation des bronches, les conduits qui mènent l'air inspiré de la trachée aux poumons. L'inflammation rend la respiration plus difficile, car les parois des bronches sont enflées et produisent une quantité importante de mucus. La bronchite s'accompagne d'une toux profonde.

Pour la grande majorité des personnes, la bronchite dure de 2 à 3 semaines et n'est pas problématique. La toux peut cependant persister un peu plus longtemps. On nomme cette bronchite, bronchite aiguë, pour la distinguer de la bronchite chronique, qui elle dure plus de 3 mois par année.

La bronchite aiguë survient le plus souvent à l'automne ou à l'hiver. Elle est fréquente : la majorité des individus en sont atteints au moins 1 fois au cours de leur vie.

Les personnes qui contractent une bronchite aiguë et dont les bronches sont fragilisées par une autre maladie respiratoire, comme de l'asthme, ont des symptômes plus prononcés. De plus, les risques de complications et les traitements sont différents. Il n'en sera pas question dans cette fiche.

LES SYMPTÔMES DE LA BRONCHITE AIGUË

Une toux profonde. La toux s'intensifie en position couchée, à l'extérieur lorsque l'air est froid et sec, et si l'air est chargé de substances irritantes, comme de la fumée de cigarette.

des expectorations visqueuses de couleur claire, jaunâtre ou verdâtre.

un malaise général : des frissons, de la fatigue, une baisse d'appétit, des maux de tête, des courbatures physiques. Il peut y avoir une légère fièvre.

une douleur à la poitrine et une impression de compression des poumons.

un souffle court.

Parfois, la bronchite s'accompagne d'une sinusite, d'une pharyngite ou d'une laryngite. En cas de pharyngite, la gorge est irritée et il y a une douleur au moment d'avaler. En cas de laryngite, la voix devient rauque ou s'éteint carrément.

CAUSES DE LA BRONCHITE AIGUË

Une infection virale

La cause la plus fréquente de bronchite aiguë est une infection virale. Les virus sont inhalés, puis se propagent jusqu'aux bronches. Souvent, un rhume ou une grippe précède la bronchite. La bronchite d'origine virale est contagieuse.

Une bactérie

Plus rarement, l'infection peut être causée par des bactéries (par exemple, celles qui peuvent aussi causer une pneumonie) ou encore, par la coqueluche.

Une irritation des poumons

L'inhalation de fines particules dans l'air qui irritent les poumons, comme celles contenues dans la fumée de cigarette et les émanations d'un poêle à bois, peut déclencher ou aggraver une bronchite. Une forte présence de moisissures peut aussi être irritante, tout comme des poussières ou des gaz toxiques en milieu de travail, de même que le smog. Une fois inhalées, ces particules fragilisent la muqueuse des voies respiratoires. Elles y déclencheraient notamment des réactions inflammatoires.

Certaines personnes y sont plus sensibles. C'est le cas notamment des enfants et des personnes qui souffrent de rhinite allergique ou d'asthme. Dans certaines régions de l'Afrique et de l'Asie du sud-est, le problème est criant. Plusieurs infections respiratoires aiguës ou chroniques sont générées par la fumée produite par la combustion du charbon au moment de la cuisson des aliments1. Les femmes et les jeunes enfants sont le plus touchés, parfois mortellement.

L'asthme

Enfin, une bronchite aiguë peut aussi être un signe d'asthme. En effet, lors d'études, des chercheurs ont observé que plusieurs personnes qui consultent un médecin pour une bronchite aiguë sont en réalité atteintes d'asthme sans le savoir.

Facteurs de risque de la bronchite aiguë

Le tabagisme et l'exposition à la fumée secondaire.

vivre ou travailler dans un lieu où des produits chimiques circulent dans l'air et irritent les poumons.

être exposé à une forte pollution atmosphérique. En période de brouillard (smog), les cas de bronchite sont plus fréquents. En outre, le brouillard accentue les symptômes de bronchite

Personnes à risque de la bronchite aiguë

Les enfants et les personnes âgées.

les personnes dont le système immunitaire est affaibli par un stress chronique, par une autre maladie, etc.

les personnes atteintes d'asthme, de bronchite chronique, d'emphysème ou d'insuffisance cardiaque.

les personnes atteintes de fibrose kystique, car leurs bronches restent obstruées par les sécrétions, ce qui contribue aux infections.

Évolution de la bronchite aiguë

Une simple bronchite n'est pas inquiétante chez une personne en santé. Dans la majorité des cas, les symptômes disparaissent d'eux-mêmes sans traitement en moins de 21 jours.

Si la bronchite persiste plus de 3 mois ou si des bronchites répétées se produisent, il est important d'obtenir les traitements adéquats. Consulter un médecin de nouveau (voir notre fiche Bronchite chronique).

Par ailleurs, il arrive que la bronchite aiguë s'aggrave en pneumonie. Cette situation est plus courante chez les personnes âgées.

les bienfaits des œufs sur la santé

Les œufs font partie des superaliments. Et pour cause, il renferment une quantité importante de nutriments bons pour la santé. On vous explique en cinq points pourquoi l'œuf est l'aliment le plus sain sur la planète.

L'ŒUF EST UN ALIMENT TRÈS NOURRISSANT

Un œuf entier renferme une multitude de bons nutriments. Le blanc contient majoritairement des protéines tandis que le jaune renferme d'autres nutriments tels que des vitamunes, des minéraux, des bonnes graisses, etc.

En détails, un oeuf entier contient :

de la vitamine B12 (9% des apports journaliers recommandés).

de la vitamine B2 (15% des apports journaliers recommandés).

de la vitamine A (6% des apports journaliers recommandés).

de la vitamine B5 (7% des apports journaliers recommandés).

du sélénium (22% des apports journaliers recommandés).

Les œufs contiennent aussi, en petite quantité, quasi toutes les vitamines et minéraux dont le corps a besoin : calcium, fer, potassium, zinc, manganèse, vitamine E, folates (vitamine B9)...

L'OEUF AUGMENTE LE CHOLESTÉROL SANS AUGMENTER LE RISQUE CARDIOVASCULAIRE

Les œufs ont longtemps été pointés du doigt pour leur effet négatif sur le taux de cholestérol dans le sang. On a souvent dit, à tort, que l'œuf était mauvais pour les artères. Mais depuis quelques années, des études scientifiques tentent de réhabiliter cet aliment.

Certes, l'oeuf contient du cholestérol (dans le jaune), mais rassurez-vous, il s'agit de "bon gras". Le cholestérol provenant de l'alimentation n'est pas dangereux pour la santé. C'est de notre taux de cholestérol sanguin dont il faut se méfier. Ce dernier, produit par le foie, augmente les risques cardiovasculaires quand il est présent en excès dans le sang.

L'ŒUF PROTÈGE LE CERVEAU

L'œufs est riche en choline, présente dans le jaune. La choline est un nutriment essentiel naturel, nécessaire au bon fonctionnement du cerveau et du foie. La choline participe à la production d'acétylcholine, un neurotransmetteur qui joue un rôle important dans le système nerveux central (mémoire, apprentissage…) et dans le système nerveux périphérique (activité musculaire, fonctions végétatives).

La choline est un nutriment important pour l'organisme et pourtant beaucoup de gens n'en consomment pas assez. Une étude, menée sur des femmes enceintes, a montré que seulement 23% d'entre elles affichaient des apports satisfaisants en choline.

L'ŒUF CONTIENT DES PROTÉINES DE QUALITÉ

Les protéines sont composées d'acides aminés reliés entre eux. Le corps a besoin de 21 acides aminés différents pour fabriquer ses propres protéines. Parmi ces 21 acides aminés, 9 ne peuvent être produits par le corps et sont apportés par l'alimentation. Ce sont les acides aminés essentiels.

La qualité d'une protéine est déterminée en fonction de la quantité d'acides aminés qu'elle renferme. Une source de protéines qui contient tous les acides aminés essentiels dans les bons ratios est considérée comme une source de protéines de qualité. C'est le cas des œufs.

MANGEZ DES OEUFS AU PETIT-DÉJEUNER POUR PERDRE DU POIDS

Autre idée reçue concernant les œufs : ils font grossir ! C'est bien évidemment faux. Les œufs contiennent essentiellement des protéines et du bon gras, mais peu de glucides. De plus, l'œuf est un aliment qui favorise la satiété. En mangeant des œufs le matin, vous êtes calé pendant un moment et avez moins tendance à grignoter le reste de la journée.

Plusieurs études ont même montré que les œufs pouvaient aider à perdre du poids. Une étude menée sur 30 femmes obèses ou en surpoids a révélé que celles qui prenaient un petit-déjeuner à base de bagels avaient tendance à manger plus le reste de la journée (et durant les 36 heures qui suivirent) que celles qui prenaient un petit-déjeuner à base d'œufs. Et pourtant, les deux types de petit-déjeuner apportaient le même nombre de calories.

MACRON

L'hyperprésidence qui a produit une crise totale

Par : Salah Lakoues

En concentrant le pouvoir autour de l'Élysée, Emmanuel Macron a progressivement fragilisé les équilibres démocratiques, aggravé les fractures sociales et affaibli la position internationale de la France.



À l'approche de la fin de son mandat, il laisse un pays profondément divisé, confronté à une crise économique, institutionnelle et politique, tandis que l'extrême droite peut tirer profit de l'épuisement du système politique. De la crise des Gilets jaunes à l'échec du dialogue social, la présidence Macron révèle les limites d'un modèle de gouvernement qui a confondu autorité et concentration du pouvoir.

Le paradoxe d'un président qui a concentré le pouvoir sans parvenir à gouverner durablement. Emmanuel Macron avait été élu en 2017 sur une promesse ambitieuse : dépasser les clivages traditionnels, moderniser la France, réformer son économie et restaurer son influence internationale. Il entendait incarner une nouvelle génération politique, capable de transformer le pays en rompant avec les pratiques des gouvernements précédents.

Près de dix ans après son arrivée à l'Élysée, le bilan soulève une tout autre question : comment un président qui disposait initialement d'une majorité parlementaire confortable, d'une forte légitimité électorale et d'une grande liberté d'action a-t-il pu conduire la France vers une telle fragmentation politique, sociale et institutionnelle ?

La France traverse aujourd'hui une crise multidimensionnelle. Les tensions sociales s'accumulent, les finances publiques se dégradent, le Parlement est fragmenté, les gouvernements rencontrent des difficultés à construire des majorités et la confiance dans les institutions s'érode. Sur le plan international, les revers diplomatiques au Sahel, les tensions avec l'Algérie et les difficultés de l'Europe à s'affirmer comme puissance autonome interrogent également la stratégie française.

Il serait excessif d'attribuer toutes ces difficultés à Emmanuel Macron. La pandémie de Covid-19, la guerre en Ukraine, l'inflation, les transformations de l'économie mondiale et les recompositions géopolitiques ont pesé sur la France. Mais ces événements ne peuvent exonérer le président de ses responsabilités dans les choix économiques, institutionnels et diplomatiques effectués pendant ses deux mandats.

Un chef d'État ne se juge pas seulement à ses intentions ou aux circonstances auxquelles il est confronté. Il se juge à sa capacité d'anticiper les crises, d'adapter sa politique, de préserver la cohésion nationale et de construire les compromis nécessaires à la stabilité du pays.

C'est précisément sur ce terrain que se situe le problème central de la présidence Macron : une pratique du pouvoir excessivement verticale, une difficulté persistante à dialoguer avec les corps intermédiaires et une incapacité à transformer les réformes en un projet suffisamment partagé par la société.

Le paradoxe est saisissant : en voulant concentrer les décisions pour renforcer l'efficacité de l'État, Emmanuel Macron a progressivement affaibli les conditions politiques et institutionnelles qui permettent de gouverner.

L'HYPERPRÉSIDENCE : QUAND LA CONCENTRATION DU POUVOIR DEVIENT UNE FAIBLESSE

Dès son arrivée à l'Élysée, Emmanuel Macron a imposé un style présidentiel particulièrement vertical. L'essentiel de l'impulsion politique était concentré autour de la présidence, tandis que le gouvernement et la majorité parlementaire apparaissaient souvent comme les relais des orientations décidées à l'Élysée.

La majorité absolue obtenue en 2017 lui offrait pourtant des conditions favorables pour conduire son programme. Mais cette force parlementaire a également renforcé une conception du pouvoir dans laquelle la décision présidentielle prenait le pas sur la délibération collective.

Le recours aux ordonnances, l'utilisation de l'article 49.3 et la discipline imposée à la majorité ont accentué cette pratique.

Or, gouverner ne consiste pas simplement à disposer des instruments constitutionnels permettant de faire adopter des textes. Gouverner suppose de convaincre, d'écouter, de négocier et de rechercher des compromis suffisamment solides pour garantir la stabilité des décisions.

Le Parlement ne peut être réduit à une chambre d'enregistrement. Les syndicats, les organisations patronales, les collectivités territoriales et les associations ne sont pas des obstacles à l'action publique. Ils constituent des relais indispensables entre les institutions et la société.

En marginalisant progressivement ces acteurs, le pouvoir a réduit les espaces de médiation et de négociation. Il a donné l'impression que les décisions étaient élaborées au sommet, puis imposées à une société appelée essentiellement à les accepter.

Cette méthode a pu produire des résultats à court terme, mais elle a aussi alimenté une défiance durable.

C'est l'une des contradictions majeures du macronisme : avoir confondu l'autorité avec la concentration du pouvoir, et l'efficacité avec la rapidité de la décision.

LES GILETS JAUNES : LE PREMIER AVERTISSEMENT IGNORÉ

La crise des Gilets jaunes, en 2018, aurait dû constituer un tournant dans la manière de gouverner.

Ce mouvement a révélé une fracture sociale et territoriale profonde entre les centres de décision et une partie de la population, notamment dans les territoires ruraux et périurbains.

Derrière la contestation de la fiscalité sur les carburants se trouvait une question beaucoup plus fondamentale : comment vivre dignement lorsque les revenus stagnent, que les dépenses contraintes augmentent et que les services publics s'éloignent ?

Les Gilets jaunes exprimaient un sentiment de déclassement, d'abandon et de mépris politique. Une partie des Français avait le sentiment que les décisions étaient prises sans tenir compte de leurs réalités quotidiennes.

Le grand débat national et les mesures de pouvoir d'achat annoncées par l'exécutif ont apporté certaines réponses. Mais ils n'ont pas entraîné de transformation profonde de la méthode présidentielle.

La verticalité du pouvoir est restée largement intacte. Cette incapacité à tirer toutes les conséquences politiques de la crise a installé une défiance durable. Elle a également nourri l'idée que les mobilisations populaires pouvaient obtenir des concessions ponctuelles sans parvenir à modifier véritablement les orientations gouvernementales.

Les Gilets jaunes n'étaient donc pas un simple épisode de contestation sociale. Ils constituaient le premier avertissement majeur sur les limites d'un système politique qui avait progressivement perdu une partie de sa capacité d'écoute.

UNE GESTION ÉCONOMIQUE QUI A ALOURDI LES FRAGILITÉS FRANÇAISES

La situation des finances publiques constitue un autre élément essentiel du bilan présidentiel.

À la fin de 2025, la dette publique française atteignait environ 3 460 milliards d'euros, soit 115,6 % du PIB. Le déficit public s'élevait à 5,1 % du PIB, selon l'INSEE.

Il serait injuste d'attribuer l'ensemble de cette dégradation à Emmanuel Macron. La pandémie a entraîné des dépenses exceptionnelles, la guerre en Ukraine a provoqué un choc énergétique, l'inflation a pesé sur les ménages et les entreprises, tandis que la remontée des taux d'intérêt a augmenté le coût de la dette.

Mais le président porte une responsabilité politique majeure dans les orientations budgétaires retenues pendant ses deux mandats.

Les choix fiscaux, les réductions de certains prélèvements, les dépenses publiques maintenues ou engagées et l'insuffisance de la maîtrise des déficits ont contribué à réduire progressivement les marges de manœuvre de l'État.

Le problème est aussi celui de la cohérence économique. Une politique de transformation ne peut se limiter à améliorer les conditions d'investissement des entreprises ou à afficher des objectifs de compétitivité. Elle doit également produire des résultats perceptibles dans la vie quotidienne : pouvoir d'achat, emploi, logement, santé, éducation et qualité des services publics.

Or, une partie de la population a le sentiment que les efforts demandés ne sont pas équitablement répartis. Les catégories populaires et moyennes ont souvent l'impression de supporter une part importante des contraintes, tandis que les résultats des réformes ne répondent pas à leurs attentes.

Cette perception d'une injustice dans la répartition des efforts est devenue un facteur central de la défiance politique.

La France se retrouve ainsi confrontée à une contradiction : elle doit réduire son déficit et stabiliser sa dette, mais elle doit simultanément répondre à des besoins sociaux importants et relancer son activité économique.

Suite en page 15

Suite de la page 14

C'est précisément ce compromis entre discipline budgétaire, investissement productif et justice sociale que le pouvoir macroniste n'a pas réussi à installer durablement.

LA DISSOLUTION DE 2024 : L'ERREUR POLITIQUE QUI A AGGRAVÉ LA CRISE INSTITUTIONNELLE

La dissolution de l'Assemblée nationale, annoncée le 9 juin 2024, restera l'une des décisions les plus lourdes de conséquences de la présidence Macron.

Après les élections européennes, le président a choisi de renvoyer les Français aux urnes, dans l'espoir de clarifier le paysage politique et de retrouver une majorité capable de soutenir son programme. Le résultat a été tout autre.

Les élections législatives ont produit une Assemblée fragmentée, organisée autour de plusieurs blocs politiques incapables de dégager une majorité absolue.

La dissolution, qui devait permettre de sortir d'une difficulté politique, a donc contribué à installer une crise institutionnelle plus profonde.

C'est ici que se manifeste une limite fondamentale de la pratique présidentielle d'Emmanuel Macron : la difficulté à comprendre que l'autorité institutionnelle ne suffit pas à garantir la stabilité politique.

Lorsque les électeurs ne donnent aucune majorité absolue, le rôle du chef de l'État consiste à rechercher les conditions d'un fonctionnement institutionnel fondé sur le dialogue et le compromis.

Or, la période ouverte en 2024 a été marquée par une instabilité gouvernementale et des négociations difficiles autour des budgets et des grandes orientations nationales.

La dissolution a également révélé l'épuisement du dispositif politique construit autour du président. La majorité présidentielle ne disposait plus de la capacité parlementaire nécessaire pour imposer seule ses décisions, tandis que les oppositions ne parvenaient pas à construire une alternative commune. La France s'est retrouvée dans une situation paradoxale : un président qui conserve les prérogatives constitutionnelles de sa fonction, mais qui ne dispose plus d'une majorité politique stable pour gouverner.

Cette situation aurait nécessité un changement profond de méthode. Elle a surtout prolongé la logique verticale qui avait contribué à produire la crise.

LA CRISE SOCIALE : UNE COLÈRE QUI DÉPASSE LES REVENDICATIONS SALARIALES

La mobilisation sociale de l'automne 2026 illustre les conséquences de cette accumulation de tensions.

Le 5 novembre 2026, selon le ministère de l'Intérieur, 575 000 personnes ont manifesté dans le pays. La CGT a, de son côté, revendiqué environ 1,57 million de participants. Les autorités ont recensé 193 actions.

Au-delà de la différence entre les estimations, l'ampleur de la mobilisation témoigne d'un mécontentement qui ne se limite pas à une catégorie professionnelle.

Les revendications portent sur les salaires, le pouvoir d'achat, les services publics, les conditions d'études, l'emploi et la justice fiscale.

Mais il serait réducteur de considérer ces manifestations comme une simple revendication d'augmentation des rémunérations.

Derrière la question salariale se trouve une interrogation beaucoup plus profonde sur le modèle économique et social français. Comment expliquer que, dans un pays qui demeure l'une des grandes économies européennes, une partie de la population ait le sentiment de travailler sans parvenir à améliorer ses conditions de vie ?

Comment expliquer que les difficultés d'accès au logement, aux soins, aux transports et à certains services publics soient devenues des préoccupations aussi importantes ?

Comment expliquer, enfin, que les citoyens aient progressivement perdu confiance dans la capacité des institutions à traduire leurs revendications en décisions concrètes ?

La réponse gouvernementale est arrivée dans un contexte de mobilisation déjà installé. La conférence sociale organisée par Sébastien Lecornu à Matignon devait permettre de renouer le dialogue avec les organisations syndicales et patronales.

Mais cette initiative n'a pas permis de construire un accord global entre les partenaires sociaux. Les annonces gouvernementales, notamment la revalorisation anticipée du SMIC, ont été jugées insuffisantes par plusieurs organisations syndicales.

La crise sociale actuelle est ainsi devenue une crise de représentation : les Français ne contestent pas seulement des mesures gouvernementales, ils interrogent la manière dont les décisions publiques sont élaborées et imposées. Fin de la partie disponible dans la version actuelle.

DE GRENELLE À MATIGNON : LE DIALOGUE SOCIAL SANS ACCORD, SYMBOLE DE L'IMPASSE POLITIQUE

La comparaison entre la conférence sociale organisée à Matignon sous Sébastien Lecornu et les accords de Grenelle de mai 1968 est particulièrement révélatrice de l'évolution du dialogue social en France.

En mai 1968, le pays était paralysé par une crise sociale et politique majeure. Les négociations de Grenelle, conduites entre le gouvernement, les organisations syndicales et le patronat, avaient permis de dégager des avancées importantes : une hausse de 35 % du SMIG, une augmentation générale des salaires dans le secteur privé et une reconnaissance renforcée des droits syndicaux dans les entreprises.

Certes, le protocole de Grenelle n'avait pas été ratifié par toutes les organisations syndicales et il n'avait pas immédiatement mis fin aux grèves. Mais il avait ouvert une dynamique de négociation qui s'était poursuivie dans les branches professionnelles et les entreprises. Il avait surtout démontré qu'une crise nationale pouvait déboucher sur des compromis sociaux concrets.

La conférence organisée à Matignon en novembre 2026 n'a pas produit une dynamique comparable. Les échanges n'ont pas abouti à un accord global entre les organisations syndicales et patronales. La revalorisation anticipée du SMIC annoncée par le gouvernement constitue une décision de l'exécutif, et non le résultat d'un compromis négocié entre les partenaires sociaux.

La différence est fondamentale. À Grenelle, malgré les désaccords et les limites du protocole, les négociations avaient permis de construire des avancées collectives. À Matignon, le dialogue n'a pas réussi à produire un accord suffisamment solide pour répondre aux attentes des organisations syndicales.

Ce contraste révèle une difficulté plus profonde : le pouvoir politique semble avoir perdu une partie de sa capacité à organiser des compromis durables avec les forces sociales.

Le dialogue social ne peut se réduire à une réunion institutionnelle, à des déclarations ou à des annonces gouvernementales. Il suppose une véritable volonté de négocier, de reconnaître les divergences et de rechercher des solutions acceptables.

Lorsqu'un gouvernement ne parvient plus à obtenir l'adhésion des partenaires sociaux, la crise ne concerne plus seulement les salaires. Elle touche au fonctionnement même de la démocratie sociale.

C'est aussi l'un des héritages problématiques de la méthode Macron : une pratique du pouvoir qui a souvent privilégié l'annonce et la décision au détriment de la construction patiente du compromis.

La politique étrangère : une influence française fragilisée

La crise de la présidence Macron ne se limite pas aux frontières françaises. Elle se manifeste également dans la politique étrangère, où plusieurs choix diplomatiques ont contribué à affaiblir la position de la France.

Une puissance internationale ne se mesure pas uniquement à ses capacités militaires, à son arsenal nucléaire ou à son poids économique. Elle se mesure aussi à sa crédibilité, à la solidité de ses alliances, à sa capacité de dialogue et à la confiance que lui accordent ses partenaires.

Or, sur plusieurs dossiers stratégiques, la diplomatie française a rencontré des difficultés importantes.

LE SAHEL : LA FIN D'UN DISPOSITIF SANS STRATÉGIE RÉGIONALE SUFFISAMMENT CONVAINCANTE

Les retraits militaires français du Mali en 2022, du Burkina Faso et du Niger en 2023 ont marqué une rupture majeure avec les relations établies depuis plusieurs décennies entre Paris et plusieurs capitales sahéliennes.

Ces revers ne peuvent être expliqués uniquement par les décisions des régimes militaires arrivés au pouvoir. Ils traduisent aussi une crise plus profonde de la présence française, dont les objectifs et les résultats étaient de plus en plus contestés par une partie des populations.

La France avait longtemps considéré sa présence militaire comme un instrument central de son influence dans la région. Mais la lutte contre les groupes armés ne pouvait durablement remplacer une stratégie politique et économique capable de répondre aux attentes des sociétés sahéliennes.

La sécurité ne se construit pas uniquement par des opérations militaires. Elle dépend également du développement, de l'emploi, des infrastructures, de l'éducation, de la coopération économique et de la capacité des États à répondre aux besoins de leurs populations.

L'affaiblissement de la présence française au Sahel a ainsi révélé les limites d'une politique qui n'avait pas suffisamment intégré la dimension politique et sociale des crises régionales.

Il ne s'agit pas de nier les enjeux sécuritaires, mais de reconnaître qu'une puissance étrangère ne peut conserver durablement son influence lorsqu'une partie des populations concernées conteste sa présence et sa méthode d'intervention.

LE PARADOXE DE L'HYPERPRÉSIDENCE : AFFAIBLIR LA FRANCE EN VOULANT INCARNER SA PUISSANCE

L'ensemble de ces difficultés renvoie à une contradiction centrale de la présidence Macron. Emmanuel Macron a voulu incarner personnellement la puissance française. Il a multiplié les initiatives diplomatiques, les prises de position internationales et les annonces stratégiques. Il a souvent cherché à placer la présidence française au centre des grandes discussions internationales.

Mais la puissance d'un pays ne dépend pas uniquement de la visibilité de son chef d'État. Elle repose sur la solidité de ses institutions, la cohésion de sa société, la performance de son économie, la confiance de ses partenaires et la continuité de sa politique étrangère. Une France divisée à l'intérieur, fragilisée par ses finances publiques et confrontée à une instabilité politique durable dispose nécessairement de marges de manœuvre plus limitées à l'extérieur. C'est toute la contradiction de l'hyperprésidence : en voulant concentrer autour de l'Élysée la représentation de la puissance française, le pouvoir a parfois négligé les conditions internes qui permettent à cette puissance de s'exercer réellement. La crédibilité internationale d'un pays commence aussi par sa stabilité politique et sa capacité à construire un projet national partagé.

L'EXTRÊME DROITE : LE RISQUE POLITIQUE D'UNE FRANCE FRACTURÉE

L'une des conséquences les plus préoccupantes de cette crise est le terrain politique qu'elle peut offrir à l'extrême droite. La progression de celle-ci ne peut être expliquée par un seul facteur ni attribuée exclusivement à Emmanuel Macron. Elle s'inscrit dans une évolution plus ancienne, marquée par les transformations économiques, les inquiétudes identitaires, la défiance envers les institutions et l'affaiblissement des partis traditionnels. Mais la présidence Macron a contribué à aggraver certaines conditions favorables à cette progression. Lorsque les citoyens ont le sentiment que les gouvernements successifs ne répondent plus à leurs préoccupations, que les alternances politiques ne changent pas réellement leur quotidien et que les institutions ne les écoutent plus, ils peuvent se tourner vers des formations qui promettent une rupture radicale. L'extrême droite peut alors se présenter comme une force de contestation du système, même lorsque ses propres propositions ne répondent pas nécessairement aux causes économiques et sociales de la crise. Le danger est de voir le débat politique se réduire à une opposition entre un pouvoir discrédité et une force qui capitalise sur la colère, sans apporter de réponses structurelles aux difficultés du pays. La responsabilité d'un président ne consiste donc pas seulement à défendre son bilan. Elle consiste aussi à préserver les conditions d'un débat démocratique équilibré et à éviter que la défiance envers les institutions ne se transforme en rejet global de la démocratie. Une démocratie ne se protège pas uniquement par des discours contre les extrêmes. Elle se protège par des résultats, par la justice sociale, par le respect des citoyens et par la capacité des institutions à répondre à leurs attentes.

S.L

LE MAGHREB
Le Quotidien de l'Économie

LE CHIFFRE DU JOUR

950.000 **ENVIRON 950.000 PERSONNES** déplacées dans la bande de Ghaza vivent dans des zones exposées aux risques d'inondations, selon l'OMS.

TRUMP, POUTINE ET XI FACE À L'HISTOIRE

Réunion tripartite dont le monde espère un désarmement nucléaire durable

Il y a des rendez-vous qui peuvent changer le cours de l'histoire. Celui du jeudi 19 novembre 2026 à Shenzhen, en Chine, en fait partie. Le président américain Donald Trump, son homologue russe Vladimir Poutine et le président chinois Xi Jinping doivent se rencontrer en marge des réunions du forum de Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (APEC). Au menu, un sujet qui dépasse de loin l'économie : la réduction des armements nucléaires. À trois jours de ce sommet à trois, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a estimé lundi qu'un engagement des États-Unis, de la Russie et de la Chine en faveur du désarmement nucléaire constituerait « une avancée majeure pour le monde ». « Si les trois dirigeants s'engagent réellement en faveur d'un désarmement nucléaire concret, ce serait une avancée majeure pour le monde », a déclaré Guterres lors d'une conférence de presse à Manille, en marge d'un sommet de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). La phrase est simple, mais son poids est immense. Car ce sont ces trois pays qui possèdent à eux seuls plus de 90% de l'arsenal nucléaire mondial. Sans eux, aucun désarmement n'est possible. Avec eux, tout devient possible.



LE MONDE NE SERA EN SÉCURITÉ QUE SANS ARMES NUCLÉAIRES

Guterres a souligné que le monde ne serait pleinement en sécurité qu'une fois débarrassé des armes nucléaires. L'ONU est prête à participer à toute initiative de désarmement nucléaire et à contribuer à sa réussite, a-t-il assuré, tout en précisant qu'un tel résultat n'était « pas encore garanti ». Cette prudence est compréhensible. Depuis des décennies, les promesses de désarmement se succèdent, les traités se signent, puis s'effritent. Le traité New START, dernier grand accord entre Washington et Moscou, est en sursis. La Chine, longtemps discrète sur son arsenal, le modernise à grande vitesse. Les tensions en Ukraine, à Taïwan, en mer de Chine méridionale, ont ravivé la peur d'un recours, même tactique, à l'arme atomique. Pourtant, jamais depuis la Guerre froide, un sommet à trois de ce niveau n'avait été organisé autour du seul désarmement. Selon Olivia Wales, porte-parole adjointe de la Maison-Blanche, les discussions devraient notamment porter sur la réduction des armements nucléaires. Ce n'est plus un sujet annexe, un point parmi d'autres. C'est le cœur de la rencontre. Pourquoi maintenant ? Parce que les trois puissances savent que la course aux armements est devenue insoutenable. Insoutenable sur le plan financier, d'abord. Chaque pays dépense des centaines de milliards de dollars pour entretenir, moderniser, sécuriser des ogives qui, on l'espère, ne serviront jamais. Cet argent, c'est autant qui ne va pas à la santé, à l'éducation, à la lutte contre la pauvreté. Insoutenable sur le plan stratégique, ensuite. Plus il y a d'armes nucléaires, plus le risque d'erreur, d'accident, de piratage informatique, de mauvaise interprétation, est grand. Un seul missile lancé par erreur pourrait détruire une ville, puis entraîner une riposte, puis une escalade incontrôlable. Le monde a déjà frôlé la catastrophe plusieurs fois, pendant la crise des missiles de Cuba en 1962, ou lors de fausses alertes en 1983 et en 1995. La chance ne durera pas éternellement.

LE DÉSARMEMENT NUCLÉAIRE, UN DÉFI POUR L'ONU ET POUR L'AVENIR DE LA PLANÈTE

Pour l'ONU, le désarmement n'est pas seulement une question militaire. C'est un défi mondial, existentiel, pour l'avenir de la planète. Et ce défi est directement lié à un autre défi, tout aussi vital : le climat. Car l'arme nucléaire et le changement climatique sont les deux menaces qui peuvent détruire l'humanité. Et elles sont liées. D'abord, une guerre nucléaire serait une catastrophe climatique instantanée. Les études scientifiques sont formelles : même une guerre nucléaire « limitée », avec une centaine d'ogives, projetterait tellement de suie dans l'atmosphère que la température de la planète chuterait de plusieurs degrés pendant des années. C'est ce que les scientifiques appellent « l'hiver nucléaire ». Les récoltes s'effondreraient, des milliards de personnes souffriraient de la faim. Le climat, déjà déréglé par nos émissions, serait totalement bouleversé. Ensuite, la production et l'entretien des armes nucléaires polluent. Les essais nucléaires du passé ont contaminé des îles du Pacifique, des déserts au Kazakhstan, en Algérie, en Australie, des atolls entiers. Les déchets radioactifs resteront dangereux pendant des milliers d'années. Le désarmement, c'est aussi dépolluer, sécuriser, démanteler proprement. Enfin, il y a la question de l'argent. Le monde dépense chaque année près de 100 milliards de dollars pour les armes nucléaires. En même temps, l'ONU réclame 100 milliards de dollars par an pour aider les pays pauvres à s'adapter au changement climatique. Le calcul est cruel : nous avons l'argent pour détruire la planète, mais nous disons ne pas avoir l'argent pour la sauver. Si Trump, Poutine et Xi décidaient de réduire ne serait-ce que de 10% leurs arsenaux, les milliards économisés pourraient financer des centrales solaires en Afrique, des digues en Asie, des systèmes d'irrigation au Sahel, des forêts à replanter. Le désarmement nucléaire est donc aussi une politique climatique.

L'IRAN ET LES ÉTATS-UNIS : SORTIR DU « NI PAIX NI GUERRE »

En marge du dossier nucléaire des grandes puissances, Guterres a par ailleurs appelé à un processus diplomatique sérieux entre l'Iran et les États-Unis afin de sortir de la situation actuelle de « ni paix ni guerre ». Cette formule résume parfaitement la situation au Moyen-Orient. Ni guerre ouverte, ni paix véritable. Des sanctions, des menaces, des frappes ciblées, des négociations qui commencent et qui s'arrêtent. Une tension permanente qui paralyse toute la région. Celle-ci a, selon lui, des conséquences dévastatrices sur l'économie mondiale, notamment en raison des prix élevés des carburants et des difficultés d'accès aux engrais. C'est un point que l'on oublie trop souvent. Quand le prix du pétrole monte à cause des tensions dans le Golfe, c'est le paysan au Niger, au Bangladesh, en Bolivie, qui paie plus cher son carburant pour son tracteur. Quand l'accès aux engrais est bloqué, c'est la récolte de blé en Égypte, de riz en Indonésie, de maïs au Kenya, qui baisse. La faim dans le monde n'est pas seulement une question de sécheresse. Elle est aussi une question de guerre et de tension géopolitique. Un accord entre Washington et Téhéran, même partiel, ferait baisser les prix de l'énergie, rouvrirait les marchés des engrais, et donnerait un peu d'air à l'économie mondiale. C'est aussi pour cela que le désarmement et la diplomatie sont liés : la paix nucléaire et la paix régionale sont les deux faces d'une même médaille.

SHENZHEN : L'ESPOIR ET LA MÉFIANCE

Alors, faut-il croire à une avancée majeure à Shenzhen ? Guterres lui-même le dit : ce n'est « pas encore garanti ». Les trois dirigeants arrivent avec des intérêts divergents. Les États-Unis veulent inclure la Chine dans tout accord, car ils ne veulent pas réduire seuls face à Pékin. La Russie veut que l'on parle aussi des armes américaines en Europe. La Chine veut que l'on reconnaisse qu'elle a beaucoup moins d'ogives que les deux autres, et qu'elle ne peut pas réduire au même rythme. Mais le simple fait qu'ils se parlent est déjà un progrès. Pendant des années, le dialogue sur le désarmement était au point mort. Aujourd'hui, il reprend. L'ONU est prête à jouer son rôle, à vérifier, à accompagner, à garantir. Les peuples, eux, attendent un geste concret. Car le monde ne peut plus vivre avec une épée nucléaire au-dessus de sa tête, alors que la planète brûle, que les mers montent, que les sécheresses s'allongent. Le 19 novembre 2026 à Shenzhen, Trump, Poutine et Xi auront entre leurs mains non seulement le sort de leurs pays, mais le sort de l'humanité.

S'ils s'engagent réellement pour un désarmement nucléaire concret, comme l'espère Guterres, ce sera, oui, une avancée majeure pour le monde. Une avancée pour la paix, pour le climat, et pour l'avenir de la planète.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

L'Afrique, nouvel acteur de la géopolitique mondiale

L'Afrique n'est plus un simple terrain de compétition, elle devient un acteur de la géopolitique mondiale. Grâce à sa position géographique, ses ressources, sa démographie et son poids croissant dans les institutions internationales, le continent diversifie ses partenariats et défend sa liberté de décision. Dans cette transformation, l'Algérie joue un rôle central : pont entre l'Afrique, la Méditerranée et le monde arabe, voix de la souveraineté et de l'indépendance africaine.

La coopération avec la Russie offre aux pays africains davantage de moyens d'atténuer la pression économique occidental. Leur capacité à contrebalancer l'influence économique des États-Unis et l'UE reste toutefois limitée par leur dépendance structurelle à l'égard des institutions financières internationales, du dollar, des investissements occidentaux et des principaux marchés d'exportation. La Russie offre des possibilités de coopération dans les domaines de la sécurité alimentaire, des engrais, de l'énergie, des technologies nucléaires et de la défense. Ce partenariat peut renforcer le pouvoir de négociation des pays africains et réduire leur vulnérabilité aux restrictions économiques unilatérales. La coopération avec la Chine est un autre moyen pour favoriser l'usage des monnaies nationales dans les échanges bilatéraux, faciliter la coopération entre les systèmes de paiement et accroître les financements destinés au développement par l'intermédiaire de la Nouvelle Banque de développement. La réduction de la dépendance au dollar suppose toutefois des infrastructures financières fiables, des liquidités suffisantes et des mécanismes monétaires stables.

Par ailleurs, les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient ont considérablement affecté les économies africaines, la sécurité alimentaire, les flux migratoires et la stabilité régionale. La crise ukrainienne a perturbé les marchés internationaux des céréales et des engrais, touchant particulièrement les pays africains dépendants des importations de blé. Bien que les prix alimentaires mondiaux aient fluctué depuis le choc initial de 2022, l'incertitude persistante entourant le commerce en mer Noire, les coûts de transport et les approvisionnements agricoles demeure une source de vulnérabilité. Les conflits au Moyen-Orient ont aggravé ces difficultés, notamment en raison de l'instabilité en mer Rouge et des menaces qui pèsent sur le commerce maritime international. Les perturbations des routes maritimes ont renchéri le transport et les assurances, au détriment des importateurs et des exportateurs africains. L'Égypte a été particulièrement touchée par le détournement d'une partie du trafic maritime qui empruntait le canal de Suez, tandis que les pays de la Corne de l'Afrique sont exposés à des risques sécuritaires et économiques accrus. L'Égypte peut jouer un rôle diplomatique constructif dans les efforts de règlement du conflit ukrainien, compte tenu de ses relations avec la Russie, l'Ukraine, les États-Unis et les pays européens, ainsi que de son influence en Afrique et au Moyen-Orient. Plus largement, la participation de l'Égypte témoigne de la détermination croissante de l'Afrique à contribuer au règlement des conflits internationaux. L'Afrique est devenue une arène de plus en plus importante de la compétition internationale, parallèlement à un déclin progressif de l'influence traditionnelle de l'Occident et de l'expansion des partenariats avec les puissances émergentes. La Russie a renforcé sa présence politique et stratégique, en particulier au Sahel, tout en développant sa coopération dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture et de la défense. La Chine demeure un partenaire économique de premier plan, se concentrant sur les infrastructures, les minerais critiques, le développement industriel et la technologie.

B. KH.